

TEBBOUNE PARTICIPE À LA RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

# La question sahraouie au menu P. 4

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Le ministre de l'Education  
reçoit les partenaires sociaux  
**Oudjaout en quête de stabilité**

Page 2

MACRON FACILITE L'ACCÈS AUX ARCHIVES CLASSIFIÉES

# Un pas vers la vérité «historique»



*Cette décision sera de nature à écourter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la guerre d'Algérie».*  
Lire page 3

Relance de l'économie

## Les 62 propositions de la CAPC P. 6

14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel du (11 au 21 mars 2021)

## Que la fête (re) commence !

P. 13

LA DROGUE PROVENAIT DU MAROC

## Plus de 1 000 tonnes de résine de cannabis saisies en dix ans Page 5



CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 10 mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°585 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro



# ALORS QUE ABDELAZIZ BELAÏD VEUT TOURNER LA PAGE DU PASSÉ Tayeb Zitouni accuse le courant laïc de pousser au pourrissement

**Cahin-caha, des partis politiques commencent tout doucement à sortir du bois et à animer des meetings à travers le territoire national après un congé forcé dû à une pandémie du Covid-19 qui a complètement chamboulé l'agenda politique.**

**S**i des chefs de parti se placent désormais en orbite électoral, d'autres continuent à regarder dans le rétroviseur ou à sombrer dans les attaques contre des partis n'ayant pas nécessairement leur vision politique sur la situation actuelle. Après Mokri, Bengrina, c'est au tour du RND, l'ex-parti de l'alliance présidentielle de l'ancien régime déchu de se prêter à ce jeu. Avant-hier le SG du RND, Tayeb Zitouni, empruntant le langage et la rhétorique éculés des partis du courant islamiste est tombé à bras raccourcis sur le courant laïc accusé de tous les maux que traverse le pays leur incombant même le projet de pousser vers une période de transition synonyme selon lui, de déstabilisation du pays et poussant au pourrissement via le mouvement hirak. Selon le SG du RND, en déplacement à Oran, «le peuple ne votera jamais pour le courant minoritaire et laïc preuve en est», dit-il «10 millions ont voté pour le candidat Tebboune lors de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019». Poursuivant sa plaidoirie, Zitouni indique que ce courant minoritaire ne représente que «0.2% de l'électorat algérien». Faisant amende honorable, le SG du RND a reconnu les erreurs commises par son parti durant le règne de Ahmed Ouyahia. Le SG du RND a insisté sur l'importance de «définir et de s'entendre sur des concepts communs pour un consensus» entre les citoyens, les experts, les élites, la classe politique et la société civile pour l'intérêt de l'Algérie, et de participer aux prochaines élections. De son côté, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a affirmé depuis Constantine son attachement au «processus constitutionnel» en cours de loin selon lui, «la solution



idoine durant cette période que traverse le pays». Belaïd a indiqué que l'attachement aux lois en dépit de leurs lacunes et insuffisances «est préférable que d'aller vers l'inconnu durant la conjoncture actuelle que traverse le pays». Le président du Front El Moustakbal a ajouté que la solution réside dans une «véritable réconciliation nationale» et une «réconciliation politique» à travers un dialogue et un débat politique «rassemblant toutes les composantes de la scène politique» autour d'une même table pour trouver des solutions et instaurer de nouvelles règles. Une proposition qui rejoint celle du FFS avec sa convention nationale qu'il a du mal à faire passer. Il a

estimé que cette réconciliation «s'opère à travers l'application de la justice et des mécanismes légaux» loin des calculs restreints dans l'intérêt de l'Algérie en premier en «tournant la page du passé» et commencer à partir d'une plateforme politique nouvelle. «La volonté de changement d'un peuple conscient est le fondement pour aboutir à l'Etat dont nous rêvons tous», a relevé Abdelaziz Belaïd. Le SG du FLN Baâdji a repris son bâton de pèlerin et renoue avec les sorties sur le terrain. Avant-hier ce fut l'étape de Mascara dans laquelle le premier responsable de l'ex-parti unique a animé un meeting où il a complètement ignoré la sortie médiatique du sénateur du même parti Kessari qui lui a enjoint de quitter la table avant sa destitution prochaine. A Mascara, le SG du FLN après avoir fait un clin d'œil aux jeunes lors de sa précédente sortie à cette fois, mis le curseur sur la gent féminine à l'occasion du 8 mars dans un discours où il a fait l'éloge de la femme algérienne dans la lutte de libération et ensuite dans l'édification du pays. «La femme algérienne a donné le meilleur exemple au monde dans la lutte armée en combattant le colonisateur français féroce. Elle a ensuite bien tenu son rôle dans la lutte contre le terrorisme au début des années 1990» dit-il pour conclure par une pique à l'adresse de ses adversaires au sein du parti qui commencent à se manifester bruyamment. «Depuis mon accession à ce poste j'ai effectué une opération d'évaluation qui m'a permis de comprendre que le parti a plus que besoin d'intégrer les jeunes et les jeunes femmes dans le parti en prévision des prochaines élections» où il compte «rafler la mise» selon lui.

**Mahmoud Tadjer**

## IL REÇOIT LES PARTENAIRES SOCIAUX DANS UN CLIMAT DE « COLÈRE » CHEZ LES TRAVAILLEURS Oudjaout en quête de stabilité

Depuis plus d'une semaine, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oudjaout mène une série de rencontres bilatérales avec les syndicats du secteur. Officiellement, ces rencontres sont organisées «en vue d'aborder les préoccupations à caractère éducatif et socioprofessionnel» des travailleurs, selon le ministère. Dernières audiences en date, lundi, quand Oudjaout a reçu au siège du ministère, le secrétaire général du Syndicat national des superviseurs et adjoints de l'éducation (SNAE), celui du Syndicat national autonome des fonctionnaires de l'éducation (SNAFE), le président du bureau national du Syndicat national des professionnels du secteur de l'éducation (SNPSE) ainsi que le SG du Syndicat algérien du personnel de l'éducation (SAPE).

Longtemps accusé par les syndicats «d'avoir verrouillé les portes du dialogue», Oudjaout semble vouloir reprendre les canaux de la concertation avec les partenaires sociaux, dans un contexte de «colère» et surtout de menace de recourir à la grève. Lors de la dernière réunion tenue mi-février par l'intersyndicale de l'éducation, ses membres n'ont pas écarté l'option de la grève, soutenant que tous les ingrédients étaient «réunis pour une explosion imminente». Parmi les dossiers remis sur la table figurent le statut particulier, les plans pédagogiques exception-

nels, la retraite sans condition d'âge, le pouvoir d'achat, les primes de régions et les libertés syndicales.

Mais, le fait d'avoir repris le cycle des rencontres bilatérales, une sorte de tradition chez les ministres de l'Education, Mohamed Oudjaout a-t-il pour autant parvenu à convaincre ses interlocuteurs. Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), déjà reçu, n'est pas sorti satisfait de son audience. Sadek Dziri a soutenu dans une vidéo un partenariat syndicats-ministère, loin d'être à la hauteur des aspirations des travailleurs. «De quel partenariat parle-t-on!», a-t-il regretté, ajoutant : «Le partenariat social que nous voulons est celui qui soit équitable et dans lequel les syndicats trouveront toute leur place dans la prise de décision concernant l'avenir des travailleurs».

### DÉCEPTION !

Sur de nombreux sujets abordés avec le ministre de l'Education, le président de l'UNPEF est resté sur sa faim. «Il est regrettable que des dossiers tels que le statut particulier et la retraite anticipée soient encore suspendus», a-t-il déclaré. Pour Dziri, «ne pas les prendre en charge en ces circonstances exceptionnelles que vit l'Algérie, mènera inévitablement à l'instabilité du secteur; ce qui n'est pas

dans l'intérêt de l'élève, de l'enseignant et du pays». La déception des principaux syndicats déjà reçus n'emballa pas trop, d'autres attendus au ministère. Le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), Boualem Amoura, qui sera reçu aujourd'hui par Oudjaout, explique que la tutelle «ne fait que discuter des anciens-nouveaux dossiers», mais «sans pouvoir les ouvrir». «Nous savons que sur les grands dossiers, le statut et la retraite notamment, le ministre justifie qu'ils ne relèvent pas de ses prérogatives et qu'il faut encore du temps», nous a-t-il déclaré au téléphone. Amoura ne voit «aucune utilité» à ces rencontres, si ce n'est, doute-t-il, d'une opération de charme destinée à apaiser la colère à la veille d'échéances importantes pour le pouvoir. «Franchement, on est conscient qu'il y a le contexte des législatives anticipées. Et pour cela, les autorités ne souhaiteraient pas avoir un front social en ébullition à côté», analyse notre interlocuteur qui promet qu'une fois en face du ministre, il soulèvera les questions qui fâchent, «entre autres la réforme du système mise dans les tiroirs depuis des années, le statut, la question des logements, les œuvres sociales, les critères de nomination dans les postes et la gestion des écoles primaires».

**Aïssa. M.**

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



ACCÉDANT À LA DEMANDE DES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

# Macron facilite l'accès aux archives classifiées

**Après les gestes symboliques, les décisions structurantes de l'espace de la recherche historique! Le président français, Emmanuel Macron, a décidé, hier, d'alléger le dispositif verrouillant, depuis janvier 2020, l'accès aux archives contemporaines françaises - période 1940-1970- frappées du sceau « Secret défense ».**

Dans son communiqué rendu public, le Palais de l'Élysée a fait part de la décision du président Macron, « décidé à favoriser le respect de la vérité historique », d'accéder aux « demandes de la communauté universitaire pour que soit facilité l'accès aux archives classifiées de plus de cinquante ans ». Le chef de l'État français, indique le communiqué de l'Élysée, a « pris la décision de permettre aux services d'archives de procéder dès demain aux déclassifications des documents couverts par le secret de la défense nationale selon le procédé dit « de démarquage au carton » jusqu'aux dossiers de l'année 1970 incluse. Cette décision sera de nature à écourter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la guerre d'Algérie ». Pour rappel, en janvier 2020, une instruction impromptue du Service historique de la défense (SHD) avait remis en cause la disposition du code du patrimoine français rendant les archives contemporaines « accessibles à tous après une échéance cinquante ans ». L'instruction du SHD portant sur une déclassification formelle, « pièce par pièce », de centaines de milliers de documents classés « Secret défense » provoqua la colère et la frustration des chercheurs universitaires, qui ont publiquement interpellé le président français (voir Le Monde du 14 février 2020) sur la « restriction sans précédent de l'accès aux archives contemporaines de la nation ». Dans leur tribune, transformée en pétition signée par plus de 18 mille



personnes, les chercheurs ont demandé la levée de cette mesure qui a « provoqué une paralysie du service » (historique de la défense, ndlr). « Cette mesure entraîne des délais de communication très longs, voire l'impossibilité d'accéder à des archives pourtant communicables de plein droit selon le Code du Patrimoine. En effet les archives dont la communication porte

atteinte au secret de la défense nationale, aux intérêts fondamentaux de l'État dans la conduite de la politique extérieure, à la Sûreté de l'État, à la sécurité publique doivent être accessibles à tous après une échéance cinquante ans », rappellent des chercheurs. Emmanuel Macron annonce qu'en « complément » de sa « mesure pratique », le gouvernement a engagé, sur sa

demande, un « travail législatif d'ajustement du point de cohérence entre le code du patrimoine et le code pénal » pour faciliter l'action des chercheurs. « Il s'agit de renforcer la communicabilité des pièces, sans compromettre la sécurité et la défense nationales ». Cette révision du cadre législatif réglemant l'accès et/ou la déclassification des archives, devrait aboutir, selon la présidence française « avant l'été 2021 ». « Il revient à l'État d'articuler de manière équilibrée, écrit la présidence française, la liberté d'accès aux archives et la juste protection des intérêts supérieurs de la Nation par le secret de la défense nationale ». Cette annonce, intervenant une semaine après la reconnaissance officielle de la « torture » et « assassinat » de Ali Boumendjel, en 1957, si elle répond, en partie, à la demande des chercheurs et académiciens ayant dénoncé le tour de vis sur les archives, est toutefois loin de satisfaire à la demande de restitution des archives algériennes. La récente décision du président Macron se situe, par ailleurs, en deçà des recommandations même du « rapport Stora » qui préconisait, entre autres, la constitution d'un « fonds d'archives commun », librement accessible aux chercheurs des deux rives. Citée hier par l'AFP (Agence France Presse), une source à la présidence française évoque une accélération de la démarche de Macron dite « "Réconciliation des mémoires" ». « La décision sur les archives démontre que nous allons très vite », avait souligné l'Élysée.

M. Az.

VISITE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE À CONSTANTINE

## Histoire, mémoire et... business !

"Les Français souhaitent travailler avec les Algériens sur le chemin de la réconciliation des mémoires". En visite, lundi, à Constantine, l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette a plaidé le dépassement des « antagonismes mémoriels » entre les deux nations. « La démarche entreprise récemment par le président Emmanuel Macron qui a reconnu, au nom de la France, que l'avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien, Ali Boumendjel a été torturé puis assassiné par l'armée coloniale pendant la guerre de libération, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour dépasser les antagonismes mémoriels entre Français et Algériens », a noté le diplomate français.

M. Gouyette a affirmé, par ailleurs, que "l'initiative mémorielle du président Macron s'inscrivait dans le cadre de la démarche de reconnaissance des faits historiques", estimant "très important de connaître et de reconnaître les faits historiques tels qu'ils se sont produits". "L'Algérie a pris acte avec satisfaction de la décision du Président fran-

çais, Emmanuel Macron" » a ajouté l'ambassadeur français qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion de travail tenue avec des opérateurs économiques au siège de la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR) de Constantine. S'exprimant au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion de travail tenue avec des opérateurs économiques au siège de la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR) de Constantine, "L'Algérie a pris acte avec satisfaction de la décision du Président français, Emmanuel Macron", a également rappelé M. Gouyette, assurant que "le président français veut vraiment bâtir une relation sereine, dynamique, positive et constructive avec l'Algérie, aller de l'avant et pousser la coopération dans un esprit constructif et amical". Dans le registre de la coopération économique et commerciale, le représentant de l'État français a fait montre de son intérêt pour le potentiel économique de Constantine "cette wilaya (qui) est à la pointe dans les

domaines pharmaceutique et agroalimentaire", deux spécialités qui "pourraient intéresser les Français", a-t-il indiqué. La France, "grand partenaire de l'Algérie, dit-il, et un investisseur important" veut "encourager le mouvement d'investissement dans les deux sens et essayer de favoriser les rapprochements et les synergies en mettant en relation les entreprises françaises et algériennes, notamment les petites et moyennes entreprises (PME)".

Qualifiant l'université des frères Mentouri de Constantine de "fleur" des universités algériennes, l'ambassadeur Gouyette qui s'est rendu sur place, a fait part d'un important programme de coopération universitaire entre l'Algérie et la France. Reçu lors de sa visite par le wali de Constantine, Saci Ahmed Abdelhafidh, l'ambassadeur de France s'est rendu au Monument aux morts où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des morts de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, ainsi qu'au cimetière chrétien.

M.Az./APS

## L'ÉDITO

▶ Par Nordine Mzala

Le président Emmanuel Macron vient d'annoncer que les archives de l'État français classées Secret Défense seront désormais ouvertes à la consultation en ce qui concerne les documents produits jusqu'à l'année 1970. Voilà une formidable avancée dans le travail de réconciliation des mémoires qui a longtemps été reportée parce que la compréhension et l'écriture de l'histoire la plus objective nécessite la levée de la censure qui empêche la reconnaissance des faits, la reconnaissance des torts. Macron, issu de cette nouvelle génération de dirigeants français qui se démarquent du puissant lobby des nostalgiques de l'Algérie française tout en subissant les pressions, a déclaré répondre à la demande des chercheurs et historiens français, laissant entendre que l'accès à ces archives n'était pas seulement une question politique soulevée par Alger. Louable esquive, destinée au front

## LES ARCHIVES DOULOUREUSES

intérieur, de la part du chef d'État français qui vient de prendre une décision historique dont les conséquences seront plus importantes qu'on ne le croit des deux côtés de la Méditerranée. En effet, les très nombreuses pages cachées des « événements d'Algérie », expression consacrée en France métropolitaine à l'époque pour évoquer la Glorieuse Révolution algérienne, risquent de révéler des éléments inconnus de l'Histoire qui pourraient rattraper des personnalités dans leurs tombes ou en réhabiliter d'autres. Par-delà les responsabilités individuelles et le parcours d'acteurs plus ou moins connus, ces documents classés secret-défense pendant des décennies pourraient aussi rajouter de l'amertume à la douleur qui colle aux souvenirs d'un siècle et demi de barbarie coloniale. Il faudra donc beaucoup de sagesse et de discernement pour lire ou entendre la vérité et faire un deuil collectif. Afin de reconstruire une relation tourmentée entre les deux peuples sans

demeurer aliénés au statut de victime et sans trahir la mémoire de millions d'Algériens suppliciés parce qu'ils ont défendu notre territoire, notre identité. En ce sens, l'enthousiasme suscité par l'annonce du président Macron précède forcément une étape difficile, une visite macabre de charniers, un film tragique des expéditions cruelles, la lecture de textes et de lois racistes et inhumains. Le récit de moult trahisons aussi ! Il en est ainsi de la quête de la vérité, elle soulage en faisant sacrement mal. Cependant, le temps a passé et la génération des derniers témoins du colonialisme s'est presque totalement éteinte, c'est pourquoi, la jeunesse algérienne doit se réapproprier ces moments tragiques ou héroïques du peuple algérien qui jailliront des pages jaunies ou de vieilles bobines séquestrées par une France coupable. Se réapproprier son histoire pour bâtir enfin la Nouvelle Algérie, plus forte que jamais contre toutes formes d'injustices.



SABRI BOUKADOU, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# Intenses activités diplomatiques sur le dossier malien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a affirmé, hier, que la réunion ministérielle tenue au Togo a été une occasion pour nouer des contacts bilatéraux avec plusieurs homologues africains et responsables de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), soulignant la nécessité de relancer la coopération commune pour faire face aux défis communs. «La réunion ministérielle tenue en République togolaise a été une occasion pour nouer des contacts bilatéraux avec plusieurs homologues africains et responsables de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)», a tweeté le ministre. «Il faut relancer et développer les cadres de la coopération commune en vue de faire face aux défis communs», a ajouté Boukadoum qui a pris part lundi aux travaux de la 2e réunion ministérielle du groupe de l'UA de soutien au Mali. Le ministre des Affaires étrangères a affirmé que cette réunion a permis d'évaluer l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu de processus d'Alger. Il a en outre rappelé l'importance du soutien international, insistant en parallèle sur la nécessité de préserver un processus malien, au mieux des intérêts du peuple



malien. La réunion s'est achevée d'ailleurs sur une note de « satisfaction » quant aux avancées enregistrées depuis la réunion inaugurale de novembre 2020 et a fixé la prochaine rencontre au mois de juin 2021 dans la capitale malienne Bamako. La note de conclusion indique que les participants se sont félicités du parachèvement de la mise en place des organes de la transition, à travers la mise en place du Conseil national de transition (CNT) dont le rôle est crucial pour l'adoption des

réformes attendues. «Le fonctionnement de l'ensemble des organes de la transition est un gage non négligeable de la réussite du processus en cours», précise le document. La réunion de Lomé a salué notamment le décaissement immédiat de plus de 57 millions de dollars accordé par le Fonds monétaire international (FMI) en appui aux réformes économiques prévues par le gouvernement. Elle a lancé un appel à l'ensemble de la communauté internationale pour apporter au

Mali l'appui technique et financier nécessaire à la mise en œuvre de la feuille de route de la transition et du Plan d'action gouvernemental. Zeini Moulaye, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a assuré ses partenaires de la poursuite des «avancées extraordinaires» dans le pays, affirmant que l'élection présidentielle «aura lieu en principe au mois de mars 2022».

Synthèse R.N.

MALADES ET SOUFFRANT DE MALADIES CHRONIQUES

## Saïd Barkat et Abdelghani Hamel évacués à l'hôpital Mustapha

Saïd Barkat, ancien ministre et ancien sénateur et Abdelghani Hamel, ex-DGSN auraient été évacués d'urgence à l'hôpital Mustapha selon une source sûre citée par nos confrères d'El Watan. Saïd Barkat, condamné en appel à 4 ans de prison ferme pour corruption, lorsqu'il était à la tête du ministère de la Solidarité nationale et Abdelghani Hamel, lui aussi jugé et condamné dans plusieurs affaires à plusieurs peines, ont été extraits depuis trois jours de leur prison de Koléa pour être installés au pavillon pénitentiaire de l'hôpital Mustapha. Souffrant de maladies chroniques nécessitant des soins spécialisés à l'hôpital Mustapha, les deux ex-responsables ne sont pas néanmoins atteints du Covid-19. Pour rappel, les deux ex-responsables du régime de Bouteflika ne sont pas définitivement condamnés et attendent leurs recours introduits au niveau de la Cour suprême.

PROCÈS DES DÉTENUS NOUREDDINE TOUNSI ET DU JOURNALISTE SAÏD BOUDOUR

## Le tribunal d'Oran décide de son renvoi à aujourd'hui

Le procès des détenus Noureddine Tounsi et du journaliste Saïd Boudour, a été renvoyé à aujourd'hui par le tribunal d'Oran alors qu'il était initialement programmé pour hier, après un premier renvoi au 2 mars courant, suite à l'opposition des concernés au jugement par défaut qui a été rendu public le 24 novembre 2020. Ils ont été condamnés respectivement par défaut à 1 an de prison ferme et 50 000 DA d'amende et à octroyer à la partie civile 500 000 DA de réparation. Le renvoi du procès est dû à l'absence de vidéoconférence disponible uniquement les mercredis ainsi que la demande d'extraire les détenus qui n'a pas été acceptée. Le journaliste Saïd Boudour a été placé sous mandat de dépôt le 1er mars courant et présenté le même jour devant le procureur du tribunal de Fellaoucene d'Oran, pour exécution du jugement et du mandat de dépôt prononcé par la chambre d'accusation près la cour d'Oran). Saïd Boudour a déposé une opposition contre le verdict prononcé à son rencontre (condamnation par contumace) et ce, en présence de ses avocats. Saïd Boudour est poursuivi pour «outrage à corps constitué» «atteinte au moral des troupes de l'armée» et «atteinte à l'unité nationale et publications sur Facebook pouvant porter atteinte à l'intérêt national», condamnations annulées après requalification des faits.

TEBBOUNE PARTICIPE À LA RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

## La question sahraouie au menu

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris part, hier, à une «importante» réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. Deux points ont été examinés lors de cette réunion, précise la même source. «D'abord, les changements climatiques et leurs impacts sur la paix et la sécurité en Afrique, ensuite, la question du Sahara occidental à la lumière des développements et des dangereux dépassements enregistrés récemment dans les territoires sahraouis occupés». La réunion tenue par visioconférence, est prévue dans le cadre du Sommet présidentiel du CPS. La séance est présidée par le président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta. «Les deux parties au Conflit, la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) et le Maroc étaient invités à se joindre à la réunion pour présenter leurs positions », indiquait



hier, une source proche du dossier à l'APS. Cette réunion de haut niveau sur le Sahara occidental «représente un échec pour le Maroc qui a manœuvré en vain pour empêcher sa tenue. Rabat a voulu bloquer l'Organisation panafricaine d'atteindre le quorum nécessaire pour convoquer cette réunion », précise-t-elle. Il s'agit de la première réunion du genre depuis la reprise de la lutte armée au Sahara occidental, le

13 novembre 2020, qui sera consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre de la décision du Sommet extraordinaire de l'UA de décembre 2020 sur la question sahraouie. En effet, le 14e Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement a pris la décision de réinscrire la question sahraouie à l'agenda du CPS de l'UA pour lui donner un nouveau souffle.

R.N.

UNE LONGUE HISTOIRE DIPLOMATIQUE LIE LES DEUX PAYS

## Benbouzid reçoit l'ambassadeur de la République d'Indonésie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a reçu au siège de son département ministériel, l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué mardi un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion pour l'ambassadeur indonésien de saluer la politique du gouvernement algérien en matière de lutte contre le Covid-19, en réussissant

«à maîtriser et à stabiliser la situation épidémiologique», précise le communiqué. L'ambassadeur s'est félicité, à l'occasion, de la «longue relation historique» liant les deux pays, remontant à l'époque pré-indépendance de l'Algérie, soulignant que son pays «a été parmi les premiers» ayant ouvert sa représentation diplomatique en Algérie en 1963. Par ailleurs, le Pr. Benbouzid a rappelé les orientations du Président de la République «pour la préservation de la santé

des citoyens». Lors de cet entretien qui a porté sur l'opération de vaccination contre le Covid-19, le ministre a précisé que l'opération de vaccination «se déroulera progressivement et se prolongera jusqu'à la fin 2021 pour toucher au moins 70% de la population, et atteindre l'immunité collective». La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat chargé de la Réforme hospitalière, Smaïl Mesbah et du SG du ministère Abdelhaq Saïhi.



## VIOLENCE ET ATTEINTE À LA DIGNITÉ HUMAINE VIA DES PROGRAMMES AUDIOVISUELS

# L'Arav met en garde les médias

**L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a appelé les médias audiovisuels à faire preuve de responsabilité dans la sélection rigoureuse des programmes à diffuser durant le mois de ramadhan prochain, promettant de prendre des mesures en vue d'imposer le respect des normes relatives à la diffusion et au timing adéquat.**

À l'approche du mois de ramadhan et suite à «ses précédentes observations», l'Arav rappelle les responsables des médias audiovisuels de l'impératif «de faire preuve de responsabilité dans la sélection rigoureuse des œuvres artistiques et de fiction à diffuser durant le mois sacré pour l'intérêt aussi bien de la création que de la société» mettant l'accent sur «la nécessité d'adopter une démarche sérieuse et profonde pour les phénomènes sociaux dans les différentes productions créatives telles que les séries télévisées, les sitcoms, les caméras cachées et autres programmes afin d'éviter les provocations et les dérives souvent constatées ces dernières années». Après avoir réaffirmé la nécessité de «sélectionner les œuvres artistiques proches des normes de la qualité de celles créatives», l'Arav a assuré qu'elle prendra «toutes les mesures que la loi lui confère en vue d'imposer le respect des normes relatives à la diffusion et au timing adéquat, aussi bien pour les œuvres dramatiques et humoristiques que les contenus publicitaires». Selon les observations des critiques et spécialistes, nombreuses sont les œuvres artistiques diffusées durant le mois de ramadhan dernier, ayant fait appel à des amateurs sans expérience dans le domaine, en quête d'argent uniquement, ce qui leur a



fait perdre leur valeur et plonger dans le superficiel et la bassesse, a relevé l'Arav. Exprimant son rejet catégorique des séquences de la caméra cachée qui recourt, sous couvert de divertissement, «à la violence, à la terreur et à l'atteinte à la dignité

humaine», l'Arav a souligné qu'elle n'accepte pas aussi «les programmes religieux qui traitent des questions conflictuelles et sensibles, loin du référent religieux national» Elle a exhorté les chaînes télévisées «à l'obligation de respecter les règles déontologiques de la publicité, à ne pas confondre

entre le contenu médiatique et celui commercial et à ne pas dépasser le délai réservé à la diffusion des spots publicitaires au détriment du téléspectateur».

M. T.

## CONCOURS DU PARAMÉDICAL 2021

# L'examen finalement fixé au 13 mars

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a officiellement annoncé l'ouverture des inscriptions paramédicales pour plus de 10 775 postes. Le concours du secteur paramédical est une compétition annuelle destinée aux élèves avec un niveau de troisième année secondaire. Pour cette année 2021, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé l'ouverture des inscriptions pour le concours des métiers du paramédical en Algérie, afin de passer les épreuves du concours le 13 mars rapporte le site spécialisé Eddirasa. Pour bénéficier de cette formation paramédicale, les candidats auront à passer deux examens écrits. Toutefois, pour la première épreuve, le candidat aura le choix entre les mathématiques ou les sciences de la nature. Un examen d'une durée



de deux heures, avec un coefficient de 3. Tandis que la deuxième sera autour d'une langue étrangère, soit le français, l'anglais, l'allemand

ou l'espagnol. La durée sera la même que pour la première épreuve, avec un coefficient de 2. Ceci dit, les candidats admis seront choisis en fonction du degré de mérite parmi les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à 10 sur 20, dans les deux matières où ceux qui n'ont pas eu de note éliminatoire, soit inférieure à 5 sur 20, dans l'une des matières concourues. Le nombre des postes est divisé sur trois rangs : infirmier auxiliaire, assistant dentaire et aide à la garde d'enfants et ce, dans l'ensemble du territoire national. Les candidats ont eu jusqu'au 24 février dernier pour déposer leurs dossiers sur le site. Le résultat a été divulgué le 7 mars, toujours sur la même plateforme. Puis, le même organisme a invité l'ensemble des candidats admis à télécharger et imprimer leurs convocations depuis avant-hier.

R. N.

## ELLE PROVENAIT DU MAROC

# Plus de 1 000 tonnes de résine de cannabis saisies en dix ans

Plus de 1 000 tonnes de résine de cannabis (hachich) en provenance du Maroc ont été saisies en dix ans en Algérie, a révélé hier, le lieutenant-colonel Yacine Boumerah, qui s'est basé sur une étude réalisée par l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale, entre 2010 et 2020. "Durant les dix dernières années, les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents services de sécurité (gendarmerie et police) ont saisi une quantité astronomique de résine de cannabis ou de hachich estimée à plus de

1 000 tonnes. Je parle bien de tonnes et pas de quintaux ou de kilogrammes", a précisé

M. Boumerah qui intervenait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale en sa qualité de sous-directeur à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale. Cette étude fait ressortir que les quantités de résine de cannabis saisies ont connu une "tendance haussière en 10 ans, avec un pic de 211 tonnes en 2013 et 277 tonnes entre 2019 et 2020", a-t-il expliqué, affirmant que "le Maroc est incontestablement le premier producteur du hachich dans le monde". "Ce statut a été confirmé par les rapports de l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDD) et l'Organe international de contrôle des

stupéfiants (OICS)", a-t-il ajouté, soulignant à cet effet qu'en 2005 déjà, "la production annuelle du Maroc avait atteint les 100 066 tonnes de hachich." Du fait de l'augmentation de la superficie des terres où est cultivée le cannabis au Maroc, la production de ce stupéfiant est devenue "industrielle", selon le lieutenant-colonel Boumerah, qui relève qu'"à partir de 2010, la culture du cannabis dans ce pays a subi plusieurs transformations par l'introduction de variétés hybrides à haut rendement dans le but d'augmenter la production et la puissance à la dépendance et d'addiction". Selon M. Boumerah, "le haschich hybride présente un taux actif élevé en THC (tétrahydrocannabinol), par rapport au hachich classique", relevant qu'en 2010, le hachich produit à l'époque présentait un pourcentage en THC de 1%, alors qu'en 2020, le taux est passé à plus de 20% pour avoisiner les 50%, soit une forte dose des principes actifs". Par ailleurs, le lieutenant-colonel Boumerah a relevé que "l'Algérie est devenue un pays consommateur, tout en demeurant toujours un pays de transit", faisant observer qu'en 2018, les wilayas concernées par le phénomène d'introduction du hachich sont celles situées aux frontières, et en 2020, ce sont pratiquement toutes les wilayas qui sont concernées par ce phénomène compte tenu des quantités saisies".

## VACCINS ANTICOVID-19

### Un don américain de plus de 1,8 million de doses à l'Algérie

L'ambassade US en Algérie a indiqué hier dans un communiqué publié sur sa page Facebook que les USA vont faire un don à l'Algérie de 1,8 million de doses de vaccins antiCovid-19 entre les marques AstraZeneca, Pfizer et Johnson dans le cadre du système Covax. Cette quantité sera réceptionnée d'ici l'été prochain, a ajouté le communiqué. « Grâce à Covax, 1 881 600 doses de vaccins AstraZeneca, Pfizer/BionTech et / ou Johnson & Johnson seront données à l'Algérie d'ici cet été », a précisé la représentation diplomatique américaine à Alger dans le même communiqué soulignant que les États-Unis « sont fiers d'être le plus grand donateur de Covax, l'initiative mondiale visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre le COVID-19 ». « Nous travaillons avec nos partenaires de Gavi, l'Alliance mondiale pour les vaccins, l'Organisation mondiale de la santé et la Commission européenne pour veiller à ce que les ressources internationales puissent être coordonnées pour aider à l'éradication du COVID-19 », a en outre précisé l'ambassade américaine à Alger.



ELLES CONCERNENT LE FONCIER, L'INFORMEL, LES BANQUES, L'EXPORT...

# Les 62 propositions de la CAPC pour la relance de l'économie

*La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a dévoilé une liste composée de 62 propositions, et ce dans l'espoir d'accompagner le plan de relance économique pour une «indispensable réussite».*

Ces propositions sont en rapport avec tout l'environnement de l'entreprise, à savoir le foncier industriel, le marché informel, la réforme bancaire, les mesures à prendre pour la conquête des marchés extérieurs, ainsi que des propositions en lien avec la taxation, la formation et l'ouverture au privé des secteurs considérés comme non stratégiques, tels que les transports aérien et maritime, la pétrochimie ou encore les activités portuaires.

Considérée comme une force de proposition et un outil susceptible de mener les politiques à prendre les bonnes décisions dans la sphère économique, la CAPC (ex-FCE) milite, assure-t-elle, pour cette démarche nouvelle qui devra permettre le retour à la croissance par la relance de l'effort d'investissement, en le faisant reposer essentiellement sur l'entreprise, à partir d'objectifs clairs de nature à donner lieu à des niveaux de croissance de 8 à 10%, a estimé le président de la Confédération, Sami Agli, lors d'une conférence de presse, organisée, hier, au siège de la Confédération patronale à Alger. Intitulée «De l'indispensable réussite du plan de relance économique : soixante-deux propositions de la Confédération algérienne du patronat citoyen pour un nouveau modèle économique», cette série de propositions et de recommandations sont, selon le président de la CAPC, «de nature à contribuer à cet essor». L'objet de ces propositions est, selon le conférencier, lié fondamentalement à la nécessité qui apparaît de plus en plus vitale, au regard des entrepreneurs, des experts et des acteurs économiques nationaux au sens large, de s'engager dans ce processus de renouveau de notre économie porté par le Plan de relance, ultime solution à même de permettre au pays de faire face à la crise multidimensionnelle sans précédent dans un contexte mondial post-Covid-19 qui s'annonce rude. Les



mesures préconisées sont regroupées autour de 4 axes s'articulant sur des mesures de relance et de soutien à l'investissement, mesures destinées à réduire progressivement le champ de l'informel, celles visant la simplification de l'environnement de l'entreprise et l'amélioration du climat des affaires et enfin, des mesures d'organisation économique et d'ordre institutionnel.

## AMNISTIE FISCALE POUR ATTIRER L'INFORMEL

Dans le détail, il est proposé une amnistie fiscale afin de permettre à ceux qui opèrent dans l'informel, en gérant plus de la moitié du flux de l'économie nationale, d'intégrer le circuit bancaire. Agli suggère ainsi de taxer à hauteur de 1 % les montants

déclarés. Pour ce faire, l'Organisation patronale insiste sur la nécessité d'étendre les paiements électroniques, changer la monnaie, rabaisser les taux d'imposition fiscale et interdire les retraits de plus de 100 000 DA. Il s'agit également, selon la même organisation, de promouvoir l'investissement en gelant les autorisations d'investissement en dehors des secteurs dits stratégiques. Reconnaisant que ces suggestions ont, par le passé, été proposées et soumises aux différents départements et gouvernements successifs, et que certaines d'entre elles ont même été subies par nos parents, à l'image de la bureaucratie, des lenteurs au niveau des banques, ainsi que du marché informel, «rien n'empêche qu'il faudrait encore et toujours en parler, faire des propositions et relancer les respon-

sables un mois, une semaine ou un an après», a estimé Agli. Selon lui, «l'évaluation des différentes politiques économiques conduites par l'Algérie depuis l'indépendance, l'observation des expériences de développement d'autres pays, l'analyse de la situation actuelle de l'économie nationale, tous ces éléments autorisent à nourrir pour notre pays l'espoir de pouvoir amorcer une nouvelle dynamique de croissance porteuse de bien-être pour l'ensemble du peuple algérien».

## MESURES ÉCONOMIQUES ATTENDENT DÉCISION POLITIQUE

De l'avis du conférencier, l'Algérie dispose, pour une période limitée, d'une chance ultime à travers le plan de relance, dont l'objectif est de réaliser des progrès décisifs. «Ceci est subordonné à la mise en œuvre d'une politique déterminée, centrée sur l'entreprise. Une politique qui postule résolument que c'est l'entreprise qui est la source de la richesse, qui crée des emplois productifs et permanents et qui contribue à la croissance économique». Au sujet de la rencontre de certaines organisations patronales avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que des ministres de l'Industrie, celui des Finances et du Commerce, sont, selon Agli, des signaux forts à destination de la communauté des entrepreneurs et de l'entreprise productive, d'une manière générale. «Jamais depuis l'indépendance du pays, un président de la République n'a consacré une séance de travail à des Organisations patronales». En revenant sur cette rencontre qui a duré plus de trois heures, pratiquement toutes les questions, les difficultés et les réponses à des questions concrètes ont été soulevées. Reste la mise en application des propositions portées, cela dépendra de la volonté politique, laquelle y est, selon le président de la CAPC.

Hafid M.

## AU LENDEMAIN D'UNE SÉANCE AGITÉE

# Le pétrole se reprend

Soutenus principalement par une production contenue de la part des membres de l'Opep+, les prix du pétrole repartaient hier de l'avant, après de nouveaux records suivis d'un repli la veille. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai avançait de 1,16% à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 69,03 dollars. Dans le même temps, le baril américain de WTI pour avril gagnait 1,01% à 65,71 dollars. La veille, le Brent a franchi brièvement la barre des 70 dollars, s'approchant à 71,38 dollars de son précédent record du 8 janvier 2020, avant de se replier et de clôturer en baisse. Le WTI a connu un scénario semblable, atteignant en séance asiatique 67,98 dollars le baril, une première depuis octobre 2018, puis retombant sous les 65 dollars à la clôture.

Les prix repartaient hier «après une douche froide de la veille», souligne Carlo Alberto De Casa, analyste d'Activtrades, qui avait elle-même suivi un «vent de panique après

les attaques contre les installations saoudiennes», a commenté Neil Wilson, de Markets.com. Un drone a, en effet, frappé dimanche un port pétrolier et un missile balistique a visé des installations du géant de l'énergie Aramco, dans l'est de l'Arabie saoudite, a indiqué le ministère saoudien de l'Énergie. Les attaques n'ont pas fait de victimes ni de dégâts, avait ajouté le ministère, mais entraîné une poussée de fièvre sur les marchés du pétrole à l'ouverture des échanges en Asie. «Je reste persuadé que le marché est orienté à la hausse et le sera encore plus maintenant que l'Opep a reconduit ses coupes en avril», a ajouté Wilson. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ ont décidé jeudi dernier de n'augmenter que faiblement la production d'or noir. Surtout, Riyad a indiqué qu'il maintiendrait son retrait volontaire et supplémentaire de 1 million de barils par jour le mois prochain.

R.E.



## D'UNE VALEUR DE 1,8 MILLIARD DE DINARS

# Lancement de 26 projets de mines dans 25 wilayas

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé hier devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation, le lancement d'un programme de 26 projets d'exploration et de forage d'une valeur de 1,8 milliard de dinars dans 25 wilayas. Parmi les wilayas concernées, on note, entre autres celles

d'Adrar, Batna, Béjaïa, Bêchar, Bouira, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel, Saïda, Skikda et Guelma. Les 26 projets portent sur 2 projets de cuivre, un projet d'exploitation de la potasse et un projet de bentonite, un projet pour l'argile cholinergique, un projet pour l'exploitation du phosphate, 4 projets pour le soufre brut et 6 projets dans le domai-

ne de l'or, un projet pour le lithium et les terres rares. Arkab a également annoncé un projet pour réexaminer la loi minière actuelle avec l'inclusion de nouveaux amendements pour encourager l'investissement. Le ministre a indiqué qu'une base de données géologique avait été constituée pour identifier des cartes des minéraux.

R.E.



## TAMANRASSET

# Déploiement de 104 Km de fibre optique en 2020

**La wilaya de Tamanrasset a bénéficié l'année écoulée du déploiement de 104 Km de fibre optique portant à plus de 6 500 Km le réseau totale sur son territoire, a indiqué lundi un bilan d'Algérie Télécom (AT).**

**E**n 2020, AT a réalisé à Tamanrasset plusieurs opérations, dont le raccordement des différents quartiers des communes de la wilaya et la mise en place d'un réseau de fibre optique entre cette dernière et ses annexes afin de faciliter et d'accélérer les transactions des citoyens et leur éviter le déplacement au siège de la wilaya à la faveur du déploiement de 104 Km de fibre optique portant à plus de 6.500 Km la longueur totale du réseau sur son territoire, précise le bilan. La même source met en avant, également, l'attachement de l'entreprise à l'amélioration de ses services et la satisfaction de ses clients à travers le développement et la modernisation de ses équipements et réseau dans le cadre du plan national d'investissement pour le développement du réseau des télécommunications, élaboré par la Direction générale.

Dans l'objectif de désenclaver et d'assurer la couverture des zones d'ombre et des différents villages et communes de la wilaya, le bilan évoque "la mise en service effective de 12 stations 4G, réalisées



dans le cadre du plan susmentionné, dans la commune d'Amsel, Hai Ankov, Timansagh, Foggaret Ezzaouia, Tarhanin, Takamra Est, Tizit et à la commune Idles. D'autres stations ont été réalisées en vue d'améliorer la couverture à In Guezzam, Qasr El Arab (In Salah) et au pôle universitaire de Tamanrasset, portant à 32 le nombre total des stations mises en service. Le bilan d'AT a fait état, en outre, de l'achèvement des travaux d'aménagement des infrastructures de 7 autres stations 4G réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya, dont 6 stations dans les zones d'ombre Tahat, Tassart, Akerbane, Silbourak (commune Abalessa), Tikenouine et Teghoumout dans la commune

Tamanrasset. Dans le cadre de l'aménagement et de la modernisation du réseau, la Direction opérationnelle des télécommunications de la wilaya a réalisé 10 projets portant sur la modernisation et le développement du réseau cellulaire mobile au niveau de plusieurs quartiers d'une capacité de 1148 paires de fibre, en attendant l'achèvement du projet de 112 paires de fibres au quartier administratif d'In Salah prochainement. Concernant la rénovation des réseaux cellulaires vétustes, un total de 560 paires de fibres ont été renouvelées aux quartiers de Gataa el Oued, Tahaggart et Assourou (commune Tamanrasset), outre le raccordement et la mise en service de 3 sites du réseau

MSAN au niveau du quartier d'Aldjazira et la cité des 50 logements à la daïra Tazrouk.

Dans le cadre de la poursuite du plan national d'investissement pour la développement du réseau des télécommunications, il a été programmé le raccordement des nouveaux pôles de Tamanrasset en FTTH permettant l'accès à des services d'une meilleure qualité. S'agissant de la modernisation de l'administration, de l'amélioration des services au profit des clients et l'instauration des conditions d'un bon accueil, deux agences commerciales ont été réaménagées et ouvertes aux communes d'Abalessa et d'In Amguel, ajoute le bilan.

## POUR SON DÉVELOPPEMENT DURABLE El-Meghaïer table sur ses atouts agricoles

La wilaya d'El-Meghaïer entend enclencher une vaste action de développement touchant à l'ensemble des secteurs d'activités à la faveur de ses atouts agricoles inestimables soutenus par la dernière décision de découpage administratif opérée par le président de la République, portant promotion de cette région, aux côtés de neuf autres, au rang de wilayas aux prérogatives à part entière.

Confinée en plein grand Erg oriental sur une surface de 8.835 km<sup>2</sup>, la nouvelle wilaya d'El-Meghaïer, coiffe deux daïras, du chef-lieu de la wilaya et de Djamaa, ainsi que huit communes, El-Méthanier, Djamaa, Oum-Tiour, Sidi-Amrane, Setil, Sidi-Khelil, Tendla et El-Morrara, recensant une population de près de 207.000 âmes.

Cette région s'est vue attribuée tout au long de son histoire trois toponymes, en l'occurrence "Riadh Nakhil", "Les Petits Zibans" et "la Perle d'Oued Righ", eu égard à son vaste foncier agricole ayant permis, à l'appui des mesures incitatives préconisées pour le développement de ce créneau, l'extension des surfaces agricoles, notamment phœnicicoles, constituant force motrice de l'économie de cette nouvelle wilaya.

El-Meghaïer dispose, à la faveur des actions de développement de cette filière, d'un effectif phœnicicole de plus de 2,5 palmiers productifs peuplant une superficie globale de 20.000 ha, dont la variété "Deglet-Nour" en détient 70% de

cette richesse avec un patrimoine de 1,4 million palmiers.

Les surfaces agricoles, notamment retenues pour la céréaliculture et les cultures maraichères ont gagné ces trois dernières années de plus en plus de terrain, notamment à travers les zones agricoles de Barkadjia, Oum-Tiour et Aincheikh, offrant les conditions nécessaires, dont celles hydro-édaphiques.

L'on relève à titre illustratif, la culture du quinoa, nouvellement introduite dans la région, qui a donné des résultats "probants" vu la récolte engrangée et le rendement moyen estimé la saison écoulée à 35 QX/ha.

### L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES DATTES ET DU SEL EST DE MISE

Offrant d'importantes potentialités naturelles font et feront l'objet des efforts de valorisation, El-Meghaïer a enregistré avance de pas sûres dans le développement de son tissu industriel par le montage des entités économiques de transformation et de conditionnement des dattes, et la production du sel à partir du Chott-Melghigh, activité l'ayant hissé à la tête des régions productrices du sel.

La RN-3 traversant sept (7) communes d'El-Meghaïer, sur une distance de 150 km, constitue ainsi le tronçon névralgique pour impulser la cadence économique dans la région.

Cette wilaya, une des anciens peuple-



ments de la région, recense une panoplie d'atouts touristiques, uniques en leur genre, lui conférant l'image d'un modèle de propulsion du tourisme intérieur et extérieur, et une destination touristique saharienne privilégiée pour les touristes, en raison de ses richesses également artisanales, dont les produits des segments de la bijouterie traditionnelle, la poterie, la tapisserie, le tissage et l'art culinaire traditionnel.

La région dispose, bien qu'elle soit étendue en plein désert marqué de rudes conditions climatiques, sécheresse et ensablement notamment, d'un couvert végétal endémique sur les berges des Oueds et lisières des dunes de sable, constituant de riches aires de pacage pour la richesse animale de la région.

## ANNABA

## Un cluster pour les start-ups

Un cluster "Annaba innovation center" (centre d'innovation) destiné à l'accompagnement des start-up sera créé dans 100 locaux qui seront accordés à la commune de Annaba, a indiqué lundi le responsable de la commission des start-up de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seybouse et membre de ce cluster, Mohamed Ali Kouadria.

Annaba innovation center compte 10 start-up activant dans les domaines de la production, des services et la commercialisation de ses produits innovants dans plusieurs wilayas du pays en plus de représentants des divers secteurs et instances concernées par la création d'entreprises et l'accompagnement des porteurs de projets pour leur concrétisation (CCI Seybouse, université, assemblées populaires communales), a précisé Kouadria. Il est également prévu, dans le cadre de ce projet, la création d'un incubateur de start-up dans diverses activités, a relevé la même source qui a indiqué que les start-up qui se sont affirmées sur le terrain "constitueront la locomotive des autres porteurs de projets à travers l'accompagnement et l'orientation en vue d'aplanir les écueils en vue de la concrétisation de leurs idées".

Les 100 locaux accordés à ce cluster, réalisés par la commune d'Annaba dans le cadre du programme des 100 locaux par commune, sont situés sur le site Boukhadra-3 dans la commune d'El Bouni. Le cluster Annaba innovation center est le second espace dédié dans cette wilaya aux start-up après l'incubateur d'entreprises activant à Oued Kouba dans la ville d'Annaba accueillant 25 start-up.

CAC DE BLIDA

## Prise en charge de plus de 9 000 malades en 2020

**Le Centre anti-cancer de Blida prend en charge des malades issus de plusieurs wilayas, dont la majorité bénéficie de séances de radiothérapie.**

Plus de 9 000 malades du cancer ont été pris en charge au niveau du Centre anti-cancer (CAC) de Blida, durant l'année dernière (2020), a indiqué le chef de service oncologie, au niveau de cette structure, le Pr. Adda Bounedjar. "Le CAC de Blida, qui se trouve au sein du CHU Franz Fanon, a pris en charge 9 300 malades en 2020, dont 1 800 nouveaux cas", a-t-il dit, en signalant que le centre qui reçoit des malades issus de différentes wilayas du pays, accueille quotidiennement entre 150 et 160 malades dont une majorité bénéficie de séances de radiothérapie, a-t-il précisé. Il a fait part, à ce propos, de plus 30.000 séances de radiothérapie réalisées en 2020, relevant, en outre "une nette amélioration, ces derniers temps, dans la prise des rendez-vous pour ces séances thérapeutiques, grâce à la numérisation de cette démarche", s'est-il félicité. Au titre des efforts d'amélioration de la prise en charge des patients orientés vers ce CAC à partir de différentes wilayas, il a été procédé à la mise en place d'une cellule de numérisation des



dossiers des malades et qui est chargée également de leur fixer des rendez-vous pour leurs soins".

Un fait, ayant engendré, selon le même responsable "une réduction du temps d'attente, qui est passé de 6 à 9 mois ces dernières années, à 15 à 20 jours actuellement", a-t-il souligné. Le Pr. Bounedjar a, également, abordé le problème d'hébergement vécu par de nombreux malades orientés vers ce CAC à partir de wilayas lointaines, assurant que ce "problème a été réglé grâce aux efforts des associations locales dédiées au soutien des malades du cancer, dont "El Badr",

"El Fedjr" et "Nassima", qui assurent un lieu d'hébergement au malade, tout au long de la durée de son traitement", a-t-il indiqué.

A noter que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait instruit, lors de sa dernière visite dans la wilaya, la semaine écoulée, les responsables des différents centres de radiothérapie du pays, d'adopter un système numérique dans la fixation des rendez-vous, de façon à orienter le malade vers le centre le moins sollicité.

R. R./APS

TISSEMSILT

## Baisse sensible de la production oléicole

La production oléicole a enregistré, au cours de la campagne de récolte de la saison agricole qui vient de s'achever, une "baisse sensible", a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le service de régulation de la production végétale et animale à la DSA a signalé que la production d'olives pour cette saison est estimée à plus de 54.000 quintaux sur une superficie productive de 5.130 hectares, contre environ 99.000 qx l'année dernière.

La récolte réalisée cette saison est répartie sur plus de 45.000 qx d'olive destinée à la production d'huile et près de 9.000 qx d'olive de table, a-t-on indiqué. Cette baisse de production est justifiée



par des pertes importantes d'oliviers par les vents du "sirocco", notamment aux mois de juillet et août de l'année dernière, ainsi qu'à la

"baisse" des rendements des champs d'oliviers, en particulier dans les zones montagneuses de la wilaya. Afin de développer la filière oléicole

dans la wilaya, la DSA a lancé, en coopération avec la chambre agricole, au début de cette année, un plan qui comprend des sorties de sensibilisation dans les exploitations agricoles pour inviter les agriculteurs à intensifier cette culture, notamment dans les zones montagneuses, tout en les incitant à investir dans la concrétisation des unités de production de l'huile d'olive.

A noter que l'oléiculture se répand dans la wilaya de Tissemsilt dans les zones montagneuses, telles que Bordj Bounaama, Lazharia, Theniet El Had, Sidi Slimane, Melaab et Bordj Emir Abdelkader qui disposent des conditions climatiques et naturelles propices à une telle culture.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA FEMME AU FOYER

### Signature d'une convention à Saïda

Une convention a été signée lundi à Saïda entre l'antenne de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et la chambre d'artisanat et des métiers "chahid Saidi Benyebka" de la wilaya pour la mise à niveau de la femme au foyer, le développement de ses activités et leur financement.

Cette convention, dont le wali Said Sayoud a présidé la cérémonie de signature à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, vise la formation et la promotion de la femme au foyer, surtout celle des zones d'ombre, la création d'activités artisanales outre l'accompagnement des porteuses de mini projets, a indiqué le directeur de la chambre Ammari Smail. Ces activités artisanales comprennent la fabrication de gâteaux traditionnels, la couture, la confection de tapis, d'ustensiles en poterie, d'œuvres d'art, de vannerie et de bijoux, entre autres, a précisé M. Ammari.

De son côté, le directeur de wilaya de l'ANGEM, Sedjad Benyahia a indiqué que la convention, permettra à son antenne d'assurer la formation et le financement des femmes aux foyers, alors que la chambre de l'artisanat et des métiers supervisera leur mise à niveau et leur accompagnement pour développer leurs activités artisanales et créer des espaces en vue de promouvoir leurs produits. Au programme de célébration de la Journée internationale de la femme, la projection d'une vidéo, au niveau du siège du secrétariat de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), qui met en exergue le rôle de la femme durant la guerre de libération et sa participation après l'indépendance à l'édification nationale.

A cette occasion plusieurs femmes de la gendarmerie nationale, de la police, des douanes, de la protection civile et des femmes médecins et paramédicales ont été honorées.

DÉCOUVERTE D'UN ATELIER CLANDESTIN À EL CHATT (EL TARF)

### Saisie de 2 653 litres de détergents

Près de 2.653 litres de détergents et de désinfectants ont été saisis dans un atelier clandestin situé dans la commune côtière d'El Chatt (El Tarf), a-t-on appris, hier, du chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Exploitant une information faisant état de l'existence d'un atelier clandestin spécialisé dans la production de détergents et désinfectants, fortement demandés durant l'épidémie du coronavirus les services de la sûreté d'El Chatt ont ouvert une enquête qui a permis l'arrestation du présumé coupable, a fait savoir le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. L'auteur présumé a été appréhendé au niveau de son atelier clandestin, un garage où cette importante quantité de détergents ainsi que du matériel utilisé pour la fabrication de ces produits ont été récupérés par les services extramuros d'El Chatt. La saisie de cette importante quantité de produits de nettoyage et de désinfection a été opérée par les services de la police en étroite collaboration avec les services locaux du commerce, a-t-on ajouté. Un dossier judiciaire a été, par ailleurs, élaboré par les services de police et transmis à la justice devant laquelle ce contrevenant aura à répondre du chef d'inculpation retenu à son encontre, a conclu le commissaire Labidi, rappelant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fraude sous toutes ses formes en vue de la protection des consommateurs.

BLOQUÉES PAR LES EAUX DANS LEURS VOITURES

## Sept personnes secourues à Guelma

Les éléments de la Protection civile sont intervenus dans la nuit de lundi à mardi pour secourir sept (7) personnes bloquées par les eaux dans leurs voitures sur la RN 102, entre Guelma et Oum El Bouaghi, en raison de la hausse du niveau de l'eau suite aux fortes pluies enregistrées, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Secourues par les éléments de la Protection civile sur le territoire de la commune de Tamlouka, à environ 60 km à l'Ouest de Guelma, les sept (7) personnes se trouvaient à bord de cinq (5) véhicules charriés sur le bas-côté de la route au milieu des flots, a précisé la même source à l'APS, ajoutant

que ces personnes, dont une femme, sont âgées entre 31 et 60 ans. L'intervention des éléments de la Protection civile a été effectuée en coordination avec la brigade de la gendarmerie nationale, a ajouté la même source, soulignant que cette opération de sauvetage a nécessité la mobilisation de l'unité de la Protection civile de Tamlouka et des unités secondaires de Oued Zenati et Ain Makhlof. Les fortes précipitations, accompagnées de grêle, qui se sont abattues sur la région ont perturbé le trafic automobile sur la RN 102, en particulier au niveau des segments reliant les wilayas de Guelma et Oum El Bouaghi, a rappelé la même source.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CRIMINALITÉ

# La Gendarmerie nationale sur tous les fronts

**Dans le domaine de la sécurité routière, Les unités de la gendarmerie nationale ont enregistré cinquante-neuf accidents de la circulation, dans trente et une wilayas...**

Les wilayas concernées sont : Adrar, Chlef, Oum El Bouaghi, Bejaia, Biskra, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbas, Guelma, Constantine, Médée, Mostaganem, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tissemsilt, El Wadi, Khenchela, Mila, Autruche, Ain Temouchent et Relizane. Sur un autre registre, à savoir l'immigration clandestine, les unités de gendarmerie nationale d'Adrar,



Sidi Bel Abbas et Relizane ont arrêté dix étrangers de nationalités différentes en plus de la saisie, de tous les deux moyens de transport utilisés à cet effet. Au cours d'une autre opération, 1652 comprimés psychotropes, de sortes, 05 bouteilles de stupéfiant CLONA et un montant estimé à 11570 DA ont été saisis. Cette opération a permis d'arrêter seize personnes ont été arrêtées à Blida, Alger, Sétif, Sidi Bel Abbas, Guelma, Constantine, Médée, Oran et Ain Defla. En plusieurs opérations distinctes, les gendarmes ont récupéré 09 quintaux et 23 kg de cuivre, 30 kg d'aluminium, 68 quintaux, 55 kg de feuilles de tabac à chiquer, 5.249 cartouches de Cigarettes de différentes marques, 200 quintaux de son, 06 quintaux d'animaux abattus (rouges), d'un poids total de 18 quintaux, 453 kg de viande de volaille, 4000 masques de protection médicale, 204635

boîtes de médicaments périmés, 11137 bouteilles de boissons alcoolisées, 242 téléphones portables, une quantité importante de pâtes alimentaires, de fabrication étrangère, 4080 bouteilles de boissons non alcoolisées, un ensemble de produits cosmétiques, deux machines, pour la détection de métaux, en plus de la saisie de dix-huit moyens de transport. Au cours de toutes ces saisies, trente-huit individus ont été interceptés, dans vingt-quatre régions, à savoir: Adrar, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tamanrasset, Tebessa, Tiaret, Sétif, Saïda, Sidi Bel Abbas, Annaba, Mostaganem, Messila, Mascara, Oran, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Khenchela et Relizane. Les gendarmes de khenchela ont arrêté une personne en possession de 29 faux billets de banque de la dénomination 2000 DA. S. A.

### CRUE DE L'OUED MEKNASSA À CHLEF

## Le bilan s'alourdit à neuf morts

Le bilan des victimes de la crue de l'Oued Meknassa, suite aux pluies diluviennes enregistrées à Chlef dans la nuit de samedi, s'est alourdi lundi à neuf morts, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le capitaine Yahia Messaadia a déclaré à l'APS que les unités et les équipes de recherche ont retrouvé lundi vers 18h30 le corps sans vie d'une fille âgée de 11 ans, portant ainsi le bilan de la crue à neuf morts. Les opérations de recherche d'une autre fille disparue (six ans) se poursuivent encore aux abords des Oueds Meknassa et Chlef, avec une forte participation de différents secteurs et de plusieurs citoyens volontaires, a-t-il ajouté. De son côté, le premier responsable de la wilaya, Lakhdar Sedas s'est rendu au lieu du désastre afin de suivre les opérations de recherche de la dernière disparue et de s'enquérir des travaux de réhabilitation de l'Oued, notamment au regard des pluies diluviennes qui continuent à tomber sur la wilaya. APS

### SOUTIEN À LA FEMME AU FOYER

## Mise ne place d'un programme intersectoriel



Dans le but de soutenir la femme au foyer et lui permettre de contribuer à la production nationale, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a annoncé, lors de la célébration de la journée de la femme, au siège du ministre des affaires étrangères, la mise en place d'un programme intersectoriel, dans ce sens, en coordination avec les autres ministères, notamment le Tourisme et de l'Artisanat, de l'Agriculture et de la Micro-entreprise, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a également insisté sur les visites sur le terrain, dans le but de relever les principales préoccupations de la femme au foyer, lesquelles portent notamment,

sur le transport et la commercialisation, ajoutant que le secteur de la solidarité nationale œuvrait, en coordination avec les chambres agricoles et ceux de commerce au niveau des wilayas, à l'effet de satisfaire les revendications de cette catégorie. La ministre a estimé que la journée de la femme était une occasion pour évoquer les réalisations des femmes artisanes, valorisant le rôle de la femme, notamment, celle au foyer qui contribue au développement de l'artisanat comme patrimoine national. Elle a tenu à rappeler les efforts de l'Etat, visant à accompagner les porteuses de projets, en particulier les femmes productrices au foyer, à travers les mécanismes et les dispositifs de soutien à l'emploi

Samia. A /APS

MOHAMED DRAMCHI :

## «866 sites en Algérie sont soumis à des crues de vallées»

Le directeur de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, Mohamed Dramchi, a révélé que 866 sites en Algérie sont soumis à des crues de vallées, 30 d'entre eux sont des sites très dangereux. Dans sa déclaration à une chaîne privée, le même responsable a fait savoir les récentes inondations qui ont touché Chlef était due à de grandes quantités de pluie tombant au niveau d'une petite zone, ajoutant que 32 sites à Chlef sont exposés à l'inondation de vallées avec 6 vallées dangereuses, au sommet de laquelle se trouve la vallée de Meknasa. Il a également souligné : «50 % des inondations se produisent dans les villes, dont 20 % sont des crues soudaines ». D'autre part, Dramchi a ajouté : «les autorités ont mis en place un programme de 15 ans, pour faire face aux inondations, en fonction de la nature physique de chaque zone». Le directeur de l'Agence nationale pour la gestion intégrée des ressources en eau a souligné que les Algériens gaspillent annuellement deux milliards de mètres cubes d'eau, le taux de consommation étant de 4 milliards de mètres cubes, alors que deux milliards de mètres cubes suffisent la population S. A.

INCENDIE VOLONTAIRE À KHENCHELA

## Le directeur d'une polyclinique brûlé

Hier, un employé d'une polyclinique de Khenchela a mis le feu au bureau du directeur de l'établissement public de la santé publique, qui s'est brûlé lors de cet incendie volontaire. La protection civile est intervenue pour aider le directeur de cette polyclinique alors que son bureau était complètement incendié. Quatre individus souffrent de blessures légères, causées par cet incendie. Pour cette opération, les services de protection civile ont déployé deux ambulances et un camion de pompiers pour maîtriser l'incendie. Les raisons de cet incendie criminel restent inconnues. S. A.

## Qahwa fi goubli |

## Elmouaten el-bassit wa radjel echare'...

Les médias (pas tous bien sûr) s'accordent pour inventer un champ lexical passe-partout, récurrent et, quelque part, peu flatteurs envers le citoyen. Ces qualificatifs «minorants» généralement attribués aux citoyens lambda par les médias et les gouvernants ont fini par prendre une dimension que personne ne soupçonnait...autant les journalistes qui les considèrent comme de simples faire-valoir sollicités à l'occasion pour donner un peu plus de piment à un papier que les gouvernants qui les évoquent tantôt du bout des lèvres, tantôt par pure démagogie...Tandis qu'ailleurs dans les labos discrets et ou secrets des supposés fins connaisseurs des mouvements d'opinion on est

aussi passé à côté de la plaque...En plaquant n'importe quoi sur n'importe qui. Ce vocabulaire usuel est surtout usé et usité à la fois. Il faut donc songer à trouver autre chose Et ce combien même on se gausse ici et là sur la base de quelques signaux d'alerte prémonitoires mais invisibles à l'œil nu d'avoir tout prévu... En vérité ce n'est qu'un aveu d'échec dans la mesure où aucune institution de quelque niveau que ce soit et à quelque niveau que ce soit ne peut se targuer (à moins d'une suffisance malade) de pouvoir anticiper dans les moindres détails la survenance d'un quelconque phénomène. Et notamment tout ce qui a trait à la condition humaine dont les ressorts et les pulsions relèvent

presque de la métaphysique...Combien de spécialistes, d'experts et autres porteurs de savoir se sont cassés les dents au final en considérant leur objet d'étude comme un matériau banal sinon tout à fait comme les autres. Or tout ce qui touche à l'humain est par définition difficile d'accès voir impénétrable. D'où tous ces cuisants échecs de moult personnalités tablant sur les fameux sondages d'opinion ou encadrement policier pour bondir et ou rebondir...sous-estimant ainsi ce «vulgaire paquet de chair» dont nul au vrai ne capte la secrète respiration. Et qu'on désigne de manière connotée par elmouaten elbassit waradjel echare'...

A. Zentar



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE TIPASA  
 DAIRA DE BOUZMAIL  
 COMMUNE DE BOUZMAIL

Avis D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 21/2021

NIF : 09.62.42.26.960.24.22

La Commune de Bouzmail lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :  
 Acquisition d'un Mini Bus de (21) sièges et Deux (02) Mini Bus de (15) sièges  
 Lot n° 01 : Acquisition d'un Mini Bus (21 sièges)  
 Lot n° 02 : Acquisition deux (02) Mini Bus (15 sièges)

Les entreprises physiques et morales, ressortissants et agents agréés en Algérie (fabricants, revendeurs, distributeurs et importateurs) agréés ou possédant un registre de commerce électronique intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité auprès de la commune de Bouzmail (le lieu du patrimoine) route de Kuku RN 02 Bouzmail contre le paiement d'une somme de (100.000DA) au niveau de la trésorerie communale de Bouzmail.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux au N° 01 M.O.P jusqu'à quatorze heures 14 h 00 le jour coïncidant avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant jusqu'à quatorze heures 14 h 00.

La date de dépôt des offres est fixée au 20<sup>ème</sup> jour à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux au N° 01 M.O.P jusqu'à quatorze heures 14 h 00 le jour coïncidant avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant jusqu'à quatorze heures 14 h 00.

Les offres seront déposées au secrétariat de l'APC de la commune de Bouzmail située de Kuku N° 01 Bouzmail.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière. Qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquent la rénumération de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSEIGNEUR P/APC  
 de la Commune de Bouzmail

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 21/2021  
 Acquisition d'un Mini Bus de (21) sièges et Deux (02) Mini Bus de (15) sièges.  
 Lot n° 01 : Acquisition d'un Mini Bus (21 sièges)  
 Lot n° 02 : Acquisition deux (02) Mini Bus (15 sièges)

A NOTER QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. LE Dossiers de CANDIDATURE CONTIENT :

- 1- Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et paraphée.
- 2- attestation de probité remplie et signée et cachetée et paraphée.
- 3- Statut juridique de l'entreprise (EURL- SPA- SNC - SARL).
- 4- agrément ou registre de commerce électronique.
- 5- un document attestant la réalité aux pouvoirs habilités des personnes à signer les documents.
- 6- tout document permettant d'évaluer les soumissionnaires.

B. LE Dossiers TECHNIQUE CONTIENT :

- 1- Déclaration à Soignée remplie, signée, cachetée et paraphée.
- 2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » paraphée et retournée et signée et cachetée.
- 3- Fiche technique, catalogue ou prospectus détaillé du Mini Bus comportant toute les caractéristiques selon le cahier technique du cahier des charges signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire.
- 4- Engagement fixant le délai d'exécution le service après vente et la disponibilité des pièces de rechanges en chiffres et en lettres, signée, cachetée et paraphée.
- 5- Engagement fixant le délai de garantie en chiffres et en lettres, signée, cachetée et paraphée.
- 6- Mémoire technique justifiant (prévu au cahier des charges).

C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- 1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et paraphée.
- 2- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cachetée et paraphée.
- 3- devis quantitatif et estimatif remplie, signée, cachetée et paraphée.

Les offres resteront valides pendant une période égale à la période de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres correspondant à la date et l'heure limite de dépôt des offres à quatorze heures 14h 00 au siège de la Commune de Bouzmail. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure quatorze heures 14h 00.

N.B : Tout soumissionnaire a le droit de participer à un seul ou plusieurs lots, et chaque lot sera attribué au soumissionnaire pré-qualifié qui présente l'offre la moins disante.

- Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles et en cours de validité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA D'ADJAFRA  
 DAIRA D'ADJAFRA  
 COMMUNE D'TIMOKTEN  
 NIF : 1134334009

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02 /2021

Le président de l'assemblée populaire de la commune d'Adjafra lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de l'achat de **Travaux d'achèvement de deuxième tranche de la voie de moustaqah**.  
 Tous soumissionnaires du territoire algérien, respectant les conditions minimales suivantes :  
 Avoir un certificat de qualification et d'habilitation professionnelle en cours de validité catégorie Quatrième (04) ou plus élevée auprès Travaux Publics.

- Avoir déjà réalisé au moins un projet (réalisation, amélioration, réhabilitation, modernisation) en EB sur routes et/ou infrastructures d'un linéaire d'au moins 02 km.

Pour en savoir plus veuillez vous adresser à cet effet, retirer le cahier des charges auprès de :

APC TIMOKTEN DAIRA D'ADJAFRA  
 TEL: 04993331 FAX: 04993332

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

- 1- dossier de candidature (à compléter)
- 2- la déclaration de soumission (remplie) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 3- la déclaration de probité remplie dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 4- statut juridique de l'entreprise.
- 5- la déclaration de soumission (à compléter).
- 6- documents justificatifs (copie) de la soumissionnaire :
  - a- certificat de qualification et d'habilitation professionnelle en cours de validité catégorie Quatrième (04) ou plus élevée présentée en français.
  - b- liste des réalisations effectuées, leur description, les moyens techniques, une des références correspondantes.
- 7- offre technique (à compléter)

- 1- la déclaration à Soignée (remplie) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- le mémoire technique (remplie).
- 3- Planning et délai d'exécution de l'ouvrage et d'indication des travaux.
- 4- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

6. L'OFFRE FINANCIERE (à compléter)

- 1- la lettre de soumission (remplie) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, cachetée et datée.
- 3- le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, signé, cachetée et datée.

PRESENTATION DES OFFRES : Les offres doivent être présentées en français et en français, en deux exemplaires (un original et une copie) et doivent être présentées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :  
 « A MONSEIGNEUR le président de l'assemblée populaire de la commune d'Adjafra ».

LES OFFRES SONT DÉPOSÉES AU SECRÉTARIAT DE L'APC D'ADJAFRA, SITUÉE AU N° 01 ADJAFRA.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux au N° 01 M.O.P jusqu'à quatorze heures 14 h 00 le jour coïncidant avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant jusqu'à quatorze heures 14 h 00.

La date de dépôt des offres est fixée au 20<sup>ème</sup> jour à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux au N° 01 M.O.P jusqu'à quatorze heures 14 h 00 le jour coïncidant avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant jusqu'à quatorze heures 14 h 00.

Les offres seront déposées au secrétariat de l'APC de la commune de Bouzmail située de Kuku N° 01 Bouzmail.  
 Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière. Qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquent la rénumération de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

CRÉSUS #585 DU MERCREDI 10 MARS 2021- ANEP 2116004439





## LE PARLEMENT EUROPÉEN LÈVE L'IMMUNITÉ DES INDÉPENDANTISTES CATALANS

## Madrid se réjouit

*Le Parlement européen a voté hier la levée de l'immunité de trois eurodéputés indépendantistes catalans, dont l'ex-président de la Catalogne, Carles Puigdemont, réclamés par l'Espagne pour la tentative de sécession de 2017. Madrid a salué la décision affirmant que «les problèmes de la Catalogne se résolvait en Espagne»*

La levée de l'immunité de Carles Puigdemont a été approuvée par 400 élus contre 248 et 45 abstentions à l'issue d'un vote à bulletins secrets ouvert lundi soir, a précisé le Parlement. Les résultats des votes pour les deux autres élus, Toni Comin et Carla Ponsati ont été similaires. «Le vote sur notre immunité ne concerne pas seulement nous trois, à Clara Ponsati, à Toni Comin et moi-même en tant qu'individus. Le vote d'aujourd'hui porte sur les valeurs que nous défendons, l'idée que nous nous faisons de la démocratie et l'avenir que nous voulons construire en Europe», avait averti lundi Carles Puigdemont dans un message sur son compte twitter. Mais l'ancien président de la Catalogne ne se faisait pas beaucoup d'illusions. La Commission des affaires juridiques du Parlement européen avait donné en février son feu vert à cette levée et les trois grands groupes --Parti Populaire (droite-175 élus), Socialistes (145 élus) et Renaissance (libéraux - 97 élus) -- avaient donné lundi consigne de voter en faveur de la levée. Ils totalisent 417 des 705 députés alors que la majorité simple était requise. Elus au Parlement européen en mai 2019, M. Puigdemont et ses anciens "ministres" Toni Comin et Clara Ponsati sont poursuivis en Espagne pour l'organisation en 2017 d'un référendum d'indépendance interdit en Catalogne. La levée de leur immunité ouvre la voie à un nouvel examen par la justice belge des demandes d'extradition émises par l'Espagne à l'encontre de MM. Puigdemont et Comin, installés en Belgique depuis 2017 pour échapper aux poursuites espagnoles. Pour Mme Ponsati, les autorités judiciaires d'Ecosse, où elle vivait, avaient également suspendu cet examen, dans l'attente de la décision des eurodéputés. Une récente décision de la justice belge a toutefois de quoi rassurer les indépendantistes. La Cour d'appel de Bruxelles avait refusé en janvier d'exécuter un mandat d'arrêt européen visant un autre ancien



ministre régional indépendantiste, Lluís Puig, mettant en avant un "risque sérieux de violation" de son "droit à un procès équitable" en Espagne. Les trois eurodéputés sont poursuivis pour "sédition" et dans le cas de MM. Puigdemont et Comin, s'ajoute l'accusation de "détournements de fonds publics". Ils ont dénoncé la "nature politique" des procédures engagées contre eux et ont annoncé leur intention de saisir la cour de justice de l'Union européenne. Ils estiment que la Cour suprême espagnole n'est pas compétente pour une telle demande.

## TRIPLE MESSAGE

Dans la foulée de la décision du Parlement européen, Madrid s'est réjoui. Le gouvernement espagnol s'est en effet félicité hier du vote du Parlement européen levant l'immunité des trois eurodéputés indépendantistes catalans, affirmant qu'il montrait que "les problèmes de la Catalogne se résolvait en Espagne". Le vote du Parlement européen "envoie un triple message", a affirmé dans une très brève déclaration la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, l'un d'entre eux étant que "les pro-

blèmes de la Catalogne se résolvent en Espagne, ils ne se résolvent pas en Europe". "C'est la ligne qu'a adoptée le gouvernement espagnol, celle de tendre la main aux forces politiques catalanes pour trouver une solution par le dialogue et la négociation", a-t-elle conclu. Les deux autres messages de ce vote, a poursuivi la ministre, portent sur le fait qu'un eurodéputé "ne peut se prévaloir de son statut pour éviter de comparaître devant une justice nationale" et sur «la solidité de l'Etat de droit en Espagne».

R. I/Agences

## TROUBLES AU SÉNÉGAL

## Le président Macky Sall appelle au calme et allège le couvre-feu

Le président sénégalais Macky Sall a appelé lundi au "calme et à la sérénité", lors de sa première intervention publique depuis que l'arrestation le 3 mars de son principal opposant, Ousmane Sonko, a provoqué les pires troubles dans son pays en une décennie. Le chef de l'Etat sénégalais a aussi annoncé un "allègement" du couvre-feu en vigueur à Dakar et Thiès (Ouest), les deux régions qui concentrent la grande majorité des cas du Covid-19. Le couvre-feu y sera "désormais fixé de minuit à cinq heures du matin", contre de 21h00 à 05h00 depuis janvier, a-t-il dit. Après cinq jours de garde-à-vue, Ousmane Sonko, son plus farouche adversaire, a été inculpé vendredi matin dans une affaire de viols présumés, qu'il nie. Le député de 46 ans a été remis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge, un geste considéré comme un pas vers l'apaisement. En fin d'après-midi, alors que ses partisans avaient à nouveau manifesté par milliers dans le Centre de Dakar, Ous-

mane Sonko a conservé son habituel ton de défiance face à Macky Sall en affirmant que "la révolution est déjà lancée" et que "rien ni personne ne pourra l'arrêter". "Il faut garder cette mobilisation, il faut qu'elle soit beaucoup plus importante même, mais il faut surtout qu'elle soit pacifique", a-t-il dit, en se fixant pour perspective la présidentielle de 2024, à laquelle il a demandé à Macky Sall de renoncer sans ambiguïté. Macky Sall est lui-même apparu à 20h00 (GMT et locales) à la télévision publique pour une déclaration solennelle entièrement consacrée aux événements de ces derniers jours, qui ont fait officiellement au moins cinq morts, et au moins dix selon Ousmane Sonko. Filmé dans son bureau, au côté du drapeau sénégalais, Macky Sall, élu en 2012 et réélu en 2019, n'a pas prononcé une seule fois le nom de son adversaire. Il a promis que l'Etat "viendra en aide aux familles endeuillées et facilitera l'accès aux soins des blessés" et salué la "retenue" des

forces de défense et de sécurité, sans quoi le bilan aurait été selon lui "bien plus lourd". "Sur l'aspect judiciaire de cette crise, laissons la justice suivre son cours en toute indépendance", a dit M. Sall, alors qu'Ousmane Sonko l'accuse d'avoir instrumentalisé la justice pour l'écarter de la prochaine présidentielle. "Tous ensemble, taisons nos rancœurs et évitons la logique de l'affrontement qui mène au pire", a aussi dit Macky Sall, en se disant prêt au dialogue. Le président, que de nombreux manifestants accusent de gouverner au profit de la petite élite, a dit mesurer les "difficultés quotidiennes" des Sénégalais, aggravées par la pandémie. Il a aussi reconnu que les efforts pour l'emploi des jeunes "restent encore insuffisants" et promis de débloquer de nouveaux fonds en leur faveur. Mais il leur a aussi fait la leçon: "Quand on saccage un commerce, on ne crée pas de l'emploi, on ne fait pas reculer la pauvreté, on l'aggrave", a-t-il expliqué.

## L'opposant Sonko relâché "sous contrôle judiciaire"

L'opposant sénégalais Ousmane Sonko, inculpé dans une affaire de viols présumés et dont l'arrestation a provoqué des troubles dans son pays, a été mis en liberté "sous contrôle judiciaire", lundi par le doyen des juges, rapportent des médias. Ousmane Sonko "est inculpé dans le dossier de viols et placé sous contrôle judiciaire", a dit à la presse l'un de ses avocats, Me Cira Cléodor Ly. "Il rentre chez lui. Il est libre", a précisé un autre conseil, Me Etienne Ndione, après la présentation de son client au juge. Placé sous contrôle judiciaire, Ousmane Sonko se voit dans l'obligation de remettre son passeport aux autorités, et devra demander l'autorisation du juge s'il souhaite voyager. Le leader du parti Pastef-Les Patriotes devra également se présenter chaque dernier vendredi du mois

devant le juge, indique son avocat Joseph Etienne Ndione. Il devra également se mettre à disposition des enquêteurs, au cas où le juge saisirait la police ou la gendarmerie dans le cadre de l'enquête qui vise l'opposant, précise l'avocat. Par ailleurs, "s'il est libre de continuer à s'exprimer en tant qu'opposant politique", Ousmane Sonko a l'interdiction d'évoquer devant la presse ou en public le dossier de viol dans lequel il est mis en cause. Après trois jours d'affrontements, de saccages et de pillages depuis son arrestation le 3 mars, des blindés de l'armée ont pris position dans Dakar en prévision de cette journée à hauts risques dans la capitale et dans tout le pays. M. Sonko, 46 ans, troisième de la présidentielle de 2019 et pressenti comme un des principaux concurrents de celle de

2024, a été arrêté officiellement pour troubles à l'ordre public, alors qu'il se rendait en cortège au tribunal où il était convoqué pour répondre à des accusations de viol portées contre lui par une employée d'un salon de beauté. L'arrestation de M. Sonko a provoqué la colère de ses partisans et est à l'origine des troubles qui secouent le Sénégal depuis plusieurs jours faisant cinq morts, selon un bilan officiel. En réaction à ces troubles, les ambassades de l'Union européenne et de ses Etats membres, mais aussi des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de la Suisse, du Japon et de la Corée du Sud ont appelé à "une restauration pacifique du calme et du dialogue" au Sénégal. Et les Etats d'Afrique de l'Ouest ont exhorté aussi "au calme et à la retenue".



# GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

## Efficacité, composition, norme

**En pleine épidémie de coronavirus, les solutions et gels hydro-alcooliques sont conseillés pour éliminer le virus des mains et réduire sa transmission. Mais une analyse montre que 73% des produits analysés sont soit non conformes soit non conformes et dangereux. Conseils pour acheter un produit de qualité.**

Les solutions et gels hydro-alcooliques sont très fortement utilisés depuis le début de l'année 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, seul ou en complément du lavage des mains.

### QUELS SONT LES PRODUITS EFFICACES ?

En pleine épidémie de coronavirus, les autorités sanitaires recommandent l'utilisation de solutions et gels hydro-alcooliques en l'absence d'eau et de savon.

Mais les produits présentés sous forme d'une solution ou d'un gel hydro-alcoolique peuvent ne pas être efficaces, en particulier s'ils contiennent une teneur en alcool trop faible.

→ Seules les solutions ou gels hydro-alcooliques ayant une teneur en alcool (éthanol, propan-1-ol ou propan-2-ol), exprimée en volume, d'au moins 60 % ou répondant à la norme EN 144766 sont efficaces en matière de désinfection.

→ Le nom de l'alcool utilisé dans le produit ainsi que sa concentration doivent être précisés sur l'étiquetage du produit ; si le produit répond à la norme EN 14476, cela doit aussi être mentionné.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à votre commerçant afin qu'il vous confirme si l'effet virucide du produit est bien avéré.

### QUE CONTIENT UN GEL HYDRO-ALCOOLIQUE ?

Les solutions hydro-alcooliques sont des gels à la base stérile c'est-à-dire qui ont un milieu qui ne permet pas la prolifération des bactéries, voire qui éradique 99 % des bactéries, elles contiennent :

- de l'alcool : actif qui agit rapidement sur les bactéries, les virus (herpès, entérovirus...) et les champignons,
- un émoulliant qui garantit un bon état cutané (glycérine par exemple),
- un antiseptique (parfois).

### LE GEL EST-IL PLUS EFFICACE QUE LE LAVAGE DES MAINS ?

Les solutions hydro-alcooliques peuvent diminuer de 60% les contaminations inter-humaines, mais elles ne dispensent pas d'un lavage de mains avec de l'eau et du savon (elles ne sont pas détergentes).

Elles sont par contre utiles quand on ne peut pas se laver les mains, par exemple dans les transports en commun. Aujourd'hui la plupart des virus et des épidémies se transmettent par les contacts inter-humains, pas forcément de peau à peau mais surtout de peau à matériel.

### UTILISATION

Les solutions hydro-alcooliques peuvent s'utiliser au long cours parce que les virus et les contaminations il y en a toute l'année.

Il faut par contre favoriser leur recours en période épidémique.

Comment : verser du gel hydro-alcoolique



lique dans le creux d'une main (les mains doivent être propres (non souillées) et sèches sinon l'efficacité antiseptique de l'alcool diminue).

Frictionner les mains paume contre paume/dos des mains/entre les doigts/les dos des doigts/les pouces/le bout des doigts et des ongles) jusqu'à ce qu'elles redeviennent totalement sèches (preuve que l'alcool a bien été absorbé). Généralement, le temps de friction est d'au moins 30 secondes. Ne pas rincer.

Pendant l'épidémie de coronavirus : compte tenu des modes de transmission du SARS-CoV-2 (directe par gouttelettes ou indirecte par les mains), l'hygiène des mains doit être réalisée fréquemment dans tous les milieux communautaires (domicile, écoles, lieux de travail, etc.) Soit via le lavage des mains à l'eau et au savon ou via une FHA (friction au gel hydro-alcoolique) avec un produit contenant au moins 60% d'alcool. Il faut le faire :

- Après toute manipulation d'un masque (tout type de masque).
- Avant de préparer les repas, de les servir et de manger.
- Avant de sortir de chez soi.

- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

- Après avoir rendu visite à une personne malade.

- Après chaque sortie à l'extérieur.

- Après avoir pris les transports en commun (ou partagés).

- Après être allé aux toilettes.

- Après avoir touché aux parties communes d'un immeuble.

Il est recommandé de se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes puis de les sécher avec une serviette propre ou à l'air libre.

### CONSERVATION

Une fois que le flacon de la solution hydro-alcoolique a été ouvert, il n'est plus stérile c'est-à-dire que même si vous refermez le bouchon à chaque fois, il doit être consommé dans le mois suivant l'ouverture pour rester efficace et après il faut le jeter. Il est ainsi conseillé de choisir des petits flacons qu'on va finir vite plutôt que des gros qui durent longtemps.

### PRÉCAUTIONS

Si l'efficacité des solutions hydro-

alcooliques dans l'élimination des virus et bactéries n'est plus à prouver, elles doivent être utilisées avec précautions dans certains cas :

Chez les enfants : Il faut faire attention si on en met avant de manipuler un bébé ou avant de donner à manger à un enfant parce qu'elles sont très fortement dosées en alcool, ça peut piquer les yeux et donner un goût désagréable à la nourriture.

De plus, attention si on en met sur les mains des petits qui mettent beaucoup de choses à la bouche ou se frottent les yeux, toujours à cause de l'alcool. Je dirai qu'à partir de l'âge de 5-6 ans, ils sont en âge de comprendre qu'il faut bien frotter jusqu'à ce que ce soit bien sec.

Quand on a la peau fragile : Les solutions hydro-alcooliques ne sont pas allergisantes mais ça reste de l'alcool donc pour quelqu'un qui a une peau fragilisée parce qu'il y a par exemple du psoriasis ou de l'eczéma, il y a une inflammation de l'épiderme et cela peut l'altérer.

Quand on a une plaie à vif : Beaucoup de gens se servent de ces solutions pour désinfecter les plaies mais il ne faut pas. Ça fait mal et on a aujourd'hui des solutions aqueuses dans les désinfectants c'est-à-dire de l'alcool désinfectant mais diluée dans de l'eau qui permet de ne garder que le principe actif du désinfectant sans piquer.

Les recommandations pour la prévention et le traitement des lésions cutanées de la main édictées par l'OMS comprennent :

- des soins dermatoccosmétiques, essentiels dans la prévention, avec utilisation :

- d'émoulliants et de crèmes hydratantes plusieurs fois par jour,
- de savon (pain ou gel nettoyant) ayant un pH proche de celui de la peau (5,5 à 6,5), sans parfum et sans antibactérien pour le lavage des mains,
- de crèmes cicatrisantes en cas de fissure ou d'érosions.

- des traitements médicamenteux :

- corticostéroïdes topiques pour les cas les plus graves de lésions eczématiformes, la dyshidrose, la dermatite de contact, en s'assurant de l'absence de surinfection bactérienne ;
- antihistaminiques pour soulager les démangeaisons.

Les frottements de mains lors des travaux professionnels, ménagers ou de bricolage, ainsi que le port prolongé des gants doivent être évités.

## Gel hydro-alcoolique dans l'oeil : risques, que faire, chez l'enfant ?

Le danger des solutions hydro-alcooliques pour les yeux réside dans leur teneur en alcool. Les gels contiennent 60 à 80% d'alcool or l'alcool est toxique pour les cellules épithéliales qui sont en surface de l'oeil.

Cela crée un ulcère donc une perte de la couche superficielle des cellules. Si cette surface reste sans son épiderme trop longtemps, il y a un risque d'infection comme on l'a sur la peau en cas de plaie.

On observe alors un retard de cicatrisation. Normalement, l'enfant cicatrise rapidement en 48 à 72 heures mais là on observe lors des contrôles, que la cicatrisation n'est pas complète.

Certains restaient avec un ulcère plusieurs jours et pour deux d'entre eux sur les six cas que nous avons eu, ils ont dû avoir une chirurgie pour mettre un pansement biologique au niveau de l'oeil.

### QUE FAIRE EN CAS DE PROJECTION DANS L'OEIL ?

Rincer abondamment avec de l'eau, au moins 30 minutes même si ce n'est pas évident avec les enfants très jeunes, c'est important. On peut aussi utiliser du sérum physiologique si on en a. Aller ensuite consulter sans attendre.

### QUAND CONSULTER ?

Dès lors qu'un enfant reçoit du gel hydro-alcoolique dans l'oeil, il faut qu'il soit vu par un ophtalmologue. Même si quelques heures après la projection, il n'a plus mal.

Car l'alcool contenue dans la solution hydro-alcoolique a petit à petit un effet anesthésiant sur la cornée de l'oeil. La douleur est moindre mais les dégâts sont bien là. Plus vite l'enfant est pris en charge, mieux la cicatrisation se fera. Même conseil chez l'adulte (même si les cas sont

beaucoup plus rares), il faut consulter.

### QUELS SIGNES EN CAS DE PROJECTIONS DANS L'OEIL ?

La projection de solution hydro-alcoolique dans l'oeil fait mal. L'enfant se plaint de la douleur l'empêchant d'ouvrir ses yeux.

### QUELLES PRÉCAUTIONS ?

Pour éviter l'accident, il est conseillé aux parents de prendre eux-mêmes la solution hydro-alcoolique et de l'appliquer sur les mains de leurs enfants : Les enfants aiment bien appuyer sur les pédales des distributeurs, c'est pour ça que les accidents augmentent, mieux vaut que les parents le fassent pour eux. Autre recommandation de l'ophtalmologue : apposer des autocollants sur les distributeurs pour mettre en garde les parents sur le risque de projection dans les yeux de leurs enfants.

## 14<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DU (11 AU 21 MARS 2021) Que la fête (re) commence !

*Les planches du théâtre reprennent vie tandis que les portes s'ouvriront, enfin, dès demain, au grand public par trop sevré, pour cause de Covid-19, du quatrième art. Et lorsqu'on connaît tout l'extraordinaire engouement des Algériens pour ce registre culturel, on ne peut qu'applaudir pareille décision salutaire pour le moins...*

Les férus des planches n'en finissaient pas de languir et se morfondre, tuant le temps comme ils pouvaient, pour cause de pandémie, jusqu'à l'annonce de la reprise des activités si fournies et riches avant l'intrusion de l'indésirable invité, j'ai nommé la Covid-19... Ainsi les organisateurs ne sont pas peu fiers d'annoncer le redémarrage du quatrième art à partir du 11 Mars courant jusqu'à la clôture en date du 21 coïncidant singulièrement avec le début du printemps.

Au menu et au vu de toutes les expériences capitalisées par la direction de l'honorable institution, du théâtre bien sûr jumelant par ailleurs reprises et nouvelles créations, tout en donnant la part belle aux jeunes créateurs, des journées sur la mise en scène animées par des spécialistes es qualité et des hommages qui ne concernent pas uniquement des comédiens mais également le personnel technique. Et on ne peut que saluer pareille mesure parce qu'on avait tendance par le passé à n'honorer que les plus visibles de l'ensemble culturel. Autrement dit et en propos plus prosaïques les comédiens. Or on leur doit bien cela à ceux qui sont hors du champ de vision du public mais qui n'en font pas moins un boulot considérable. Je parle ici des différents techniciens embrassant divers registres du montage et ou du filage d'une pièce de théâtre : preneurs de sons, décorateurs, éclairagistes, costumiers et j'en oublie certainement tant la liste n'est pas limitative loin s'en faut. Ce que d'aucuns parmi les critiques avérés du quatrième art



n'hésitent pas à désigner par « djounoud el khafa »... Tous ces travailleurs de l'ombre qui confèrent au spectacle un caractère et un cachet plus aboutis sans toujours être payés de retour par ailleurs...

Pour en revenir à ce festival proprement dit, il va sans dire qu'il ouvre de radieuses perspectives autant pour le grand public familier et assidu des lieux que pour les comédiens las de ronger leur frein et d'être au final gagnés par une fatale lassitude. Au demeurant il y a lieu de remarquer qu'une nouvelle génération de comédiens est en train d'éclorre doucement mais sûrement pour témoigner d'un autre théâtre et d'une thématique autre également puisque s'ils parta-

gent la même passion que les anciens, leur dénominateur commun en fait, il n'en reste pas moins qu'ils ciblent un environnement plus moderne en collant davantage aux nouvelles réalités du moment.

Tout comme il va sans dire que l'ancienne génération dont on témoignera qu'elle fut brillante avec des têtes d'affiche de l'amplitude des Benguettaf, Agoumi ; Sid-Ali Kouiret, Ziani-ChrifAyad, Said Benselma, Yahiaoui, Alloula, Fatiha Berber, Keltoum, Farida Saboundji, et autres figures de proue de l'ancien opéra d'Alger (certains par ailleurs n'étant plus de ce monde paix à leur belle âme, est parfaite consciente de l'impérieuse nécessité de passer le témoin à la vague

de fraîcheur qui déboule à grandes enjambées et qui voit, forcément, les choses différemment... Et pour avoir été moi-même conseiller à la direction générale il y a déjà une bonne vingtaine d'années du temps précisément de feu M'hamed Benguettaf, il nous arrivait de son vivant de songer à rajeunir l'effectif et, subséquemment, à lancer moult jeunes dans le bain de jouvence. Certains parmi eux ont pu et su se frayer un chemin et devenir aujourd'hui déjà de belles promesses.

Pour qui sait, naturellement ce qu'investir dans les nouvelles énergies veut dire... Parce que force est d'admettre que nombre d'anciens ne voyaient pas d'un bon œil l'irruption des jouvenceaux au seuil de l'ex opéra d'Alger. Car ici comme ailleurs les résistances au changement sont théoriquement les bienvenues mais à cette réserve près (de taille toutefois) que ce même changement ne devrait pas porter atteinte à l'ego surdimensionné des anciens de la maison... et j'espère qu'ils ne voudront pas pour si peu... En tout état de cause et après une visite incognito in situ, on sent cette ambiance fiévreuse qui précède les grands événements. Et on ne peut que se réjouir et s'en féliciter, que l'honorable institution du square port Saïd renoue avec cette extraordinaire ferveur d'antan qui ravissait et le grand public en parfaite symbiose (osmose ?) avec le quatrième art dans une capitale toute acquise à un ferment culturel inouï et inoubliable. Que la fête (re)commence !

Amar Zentar

### EXPOSITION

## Narimane Ghalamallah dévoile ses nouvelles toiles à Alger

Une exposition rétrospective des toiles de l'artiste-peintre Narimane Ghalamallah a été inaugurée lundi à Alger à l'occasion de la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année. Intitulée "Simulacre", l'exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), revisite des œuvres de cette plasticienne dont deux toiles inédites, et propose un regard sur la femme, l'exil et les aspirations, abordés dans des formes et styles alliant l'abstrait et le surréalisme. Réparties sur trois espaces, les toiles de Narimane Ghalamallah interpellent le regard des visiteurs par une disposition diversement tordue qui sort du conformisme habituel et tord le cou à l'ordre établi qui consiste à accrocher les tableaux suivant une disposition unique. Dans "rêveries", représentant une femme dans une posture où la tête légèrement inclinée et soutenue par la main droite bras incliné vers la droite, est disposé de manière à suivre la posture de cette femme en pleine méditation qui a l'air de revivre un souvenir.

"Par cette disposition, je parie que le regardeur aura à mieux méditer les toiles à brouiller les sens,



contrairement à l'attitude de narration où j'opte pour la disposition traditionnelle", a-t-elle expliqué.

Dans "Valises", Narimane explore l'exil à travers des toiles représentant des valises ouvertes prêtes à partir, tandis que dans "rêveries", elle a installé sa toile de manière légèrement inclinée pour inciter le visiteur à contempler et brouiller ses sens. Pour aiguïser le sens de la méditation et susciter davantage la

curiosité des visiteurs, l'artiste a élaboré une installation sous forme de barrière en cordes en harmonie avec les lieux et la rythmique des colonnes de ce lieu historique. "C'est une sorte de +happening+ qui a pour effet d'inciter le public à traverser la barrière et émerger à l'intérieur pour visiter l'exposition", a étayé Narimane Ghalamallah. L'exposition "Simulacre" se poursuit jusqu'au 24 mars à la Villa Dar Abdeltif.

### ABSTRAIT ET SURRÉALISME

Ghalamallah fait partie de tous ces artistes plasticiens talentueux tout en déclinant à travers ses belles toiles son penchant pour la condition féminine dans toute sa simplicité et sa diversité. Car même les femmes ne construisent pas toutes leur imaginaire autour de l'élément féminin. Ce qui n'empêche pas tous ces tableaux exposés de dégager cette respiration féminine faite d'une extrême sensibilité et d'un regard sur les choses et les êtres qu'on qualifiera, volontiers, d'original et de singulier à la fois. Parce que Intitulée "Simulacre", l'exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), revisite des œuvres de cette plasticienne dont deux toiles inédites, et propose un regard sur la femme, l'exil et les aspirations, abordés dans des formes et styles alliant l'abstrait et le surréalisme. Cette artiste a vraiment trouvé sa voie et sa vocation dans ce syncrétisme de sons, de lumières et de figures aussi réalistes que surréalistes. Tout comme il est loisible de constater autant la finesse du trait que cette invitation constante à apprécier l'art dans son acception la plus élastique et la peinture suffisamment expressive dans sa narration des personnages. Ici des personnages hauts en couleur sans doute pour conférer plus de reliefs et accrocher davantage le regard des visiteurs, là galerie a disposé les toiles dans le sens du soleil, véritable réverbère cristallisant au mieux l'effet miroir de nature à apaiser le regard et l'enchanter en définitive. Et l'artiste aura tenu ce pari d'en mettre plein la vue aux visiteurs d'un jour et aux amateurs qui en décortiqueront, à coup sûr, tous les signifiants et signifiés. Dans un cas comme dans l'autre, il y a matière à découvrir et écarquiller les yeux pour s'imprégner de ce nectar visuel et en ressortir tous les sens troublés. Voilà donc une exposition à conseiller sinon recommander à tous ceux qui souhaitent pénétrer l'imaginaire de cette artiste aussi à l'aise dans l'école impressionniste que surréaliste. Mais n'ayez pas peur des mots car à l'arrivée ils seront vite oubliés pour laisser place à la beauté plastique du produit culturel bien ficelé.

A. Z.



## COUPE DE LA CAF (PHASE DES POULES) La JSK et l'ESS pour une belle entame

**Les Sétifiens sont contraints à recevoir les Sud-Africains d'Orlando Pirates à Accra, capitale du Ghana.**

**A** tout seigneur, tout honneur. La JS Kabylie et l'ES Sétif entameront, ce jeudi soir (20h), leur aventure en phase des poules de la Coupe de la CAF. Vainqueur à trois reprises de cette Coupe (2000, 2001 et 2002), la JSK accueille dans son antre du 1er novembre de Tizi Ouzou une vieille connaissance, le Coton Sport du Cameroun, ancien club de Denis Lavagne. C'est la quatrième confrontation entre les deux formations, la troisième en C2 africaine. Les Canaris ont une petite revanche à prendre sur les « Cotoniers », qui les avaient éliminés en 2008 en huitième de finale de la Ligue des champions. Tout baigne dans l'huile pour les camarades de Hamroune avant ce grand rendez-vous continental, mais avec de petits soucis, à savoir les ennuis de santé auxquels sont confrontés deux cadres de l'équipe, Souyed et Benchaïra. «Le groupe est serein. Il est dans une bonne dynamique. La dernière victoire face à l'OM lui a fait beaucoup de bien. Ce match a été riche en enseignements. On risque de se retrouver dans les mêmes conditions de jeu contre le Coton Sport qui va défendre et jouer en contre. On doit être vigilant. Ce n'est pas la même équipe que j'ai eue à diriger par le passé, mais elle reste une équipe solide qui n'encaisse pas beaucoup de buts et qui en marque aussi beaucoup. Elle joue bien en déplacement et elle excelle surtout dans les balles arrêtées. On doit imposer notre puissance et notre rythme pour la déstabiliser et la vaincre. Il est important de bien entamer cette phase de poules. Il faut faire le plein à domicile et essayer de grappiller des points hors de nos bases pour pouvoir se qualifier aux quarts de finale»,



dira Denis Lavagne. La délégation du Coton Sport va débarquer à Tizi Ouzou, ce matin, soit le jour du match, ce qui peut arranger les affaires des Canaris. Côté arbitrage, ces retrouvailles entre la JSK et Coton Sport seront dirigées par des arbitres Libyens, sous la conduite de Mutaz Ibrahim, assisté d'Attia Essa Amsaaed et Majdi Kamil.

Si la JSK a l'avantage d'accueillir son adversaire à Tizi, ce n'est pas le cas pour l'ESS, pas gâtée par le tirage au sort qui lui a réservé un club sud-africain. Les Sétifiens sont contraints à recevoir Orlando Pirates à Accra, capitale du Ghana, en raison du variant sud-africain de la Covid-19. Ce grand rendez-vous continental ne se présente guère sous les meilleurs auspices pour le leader de la Ligue 1 algérienne. L'Entente reste sur une défaite à Biskra et elle est confrontée à une crise financière aigue. A la veille du départ pour le Ghana, les joueurs avaient menacé de boycotter ce déplacement en guise de protestation contre la non-régularisation de leur situation financière. Leur entraîneur tunisien, Nabil Kouki, se montre confiant, malgré tout. «Dans ce genre de compétitions, le plus important est gagner le premier match afin d'aborder la suite du parcours avec sérénité. On aura aimé jouer chez nous, mais on doit faire avec. Les conditions seront certes difficiles, mais on est capable de réaliser un bon résultat », lance Nabil Kouki, privé des services des deux gauchers, Ferhani et Laouafi, alors que le

défenseur central, Bekakchi, le milieu offensif Djahnit sont de retour. Kouki vient de fêter ses 51 ans, un anniversaire qui coïncide avec ses 500 jours à l'ESS, ponctués par 34 matchs (21 victoires, 9 nuls et 4 défaites).

S'agissant de l'arbitrage, ce choc entre l'ESS et Orlando Pirates sera dirigé par l'illustre arbitre gambien, Bakary Gassama.

L. B.

### Le programme de la première journée :

#### Groupe A :

14h : Enyimba (Nga) – Al Ahly Benghazi (Lby)  
20h : ES Sétif (Alg) – Orlando Pirates (Afs)

#### Groupe B :

20h : JS Kabylie (Alg) – Coton Sport FC (Cmr)  
20h : RS Berkane (Mar) – NAPSAs Stars (Zam)

#### Groupe C :

14h : Club Sportif Sfaxien (Tun) – Salitas (Bfa)  
17h : Etoile du Sahel (Tun) – Jaraaf (Sen)

#### Groupe D :

17h : Pyramids (Egy) – Nkana (Zam)  
17h : Raja Casablanca (Mar) – Namungo FC (Tan)

L. B.

MANCHESTER CITY

## Mahrez sur les tablettes du Real Madrid

La star algérienne de Manchester City, Riyad Mahrez, figure sur les tablettes du Real Madrid, selon RMC Sport et Foot Mercato, qui ont fait savoir que le champion d'Espagne en titre songe à recruter le capitaine des Fennecs l'été prochain. Mahrez (30 ans) est toutefois sous contrat jusqu'en 2023 avec les Citizens, bien partis pour remporter la Premier League cette saison. Pep Guardiola est satisfait du rendement de son international algérien, auteur de 8 buts et 4 passes décisives jusque-là.

«Les derniers matches de Mahrez ont été exceptionnels », a déclaré récemment le technicien espagnol. Mahrez a été, d'ailleurs, élu meilleur joueur de Manchester City du mois de février, selon les résultats du sondage mensuel, dévoilés lundi sur le site officiel du leader de la Premier League. Il a obtenu 79% des voix des 30.000 votants, devançant le Portugais Bernardo Silva, et l'Espagnol Rodrigo Hernandez. D'autre part, le beau but qu'il a inscrit lors de la victoire (3-1) à Everton a été sélectionné pour le prix du but du mois de février en Premier League. Mahrez a été nommé aux côtés de Joao Moutinho (Wolverhampton contre Arsenal), James Ward-Prowse (Newcastle contre Southampton), Bruno Fernandes (Manchester United contre Everton), Mohamed Salah (Leicester contre Liverpool), Matt Lowton (Crystal Palace contre Burnley), Takumi Minamino (Southampton contre Chelsea) et Jean-Philippe Mateta (Brighton contre Crystal Palace).

L. B.

OGC NICE

## Atal se blesse encore

Le sort semble décidément s'acharner contre l'OGC Nice, éliminé lundi soir de la Coupe de France par Monaco (0-2). Déjà privé pendant deux mois de Hicham Boudaoui (lésion méniscale), le groupe va devoir se passer de son latéral international algérien Youcef Atal pour une durée de trois à quatre semaines en raison d'une lésion aux adducteurs, a annoncé l'entraîneur azuréen Adrian Ursea. Forfait de dernière minute pour le match de 16e de finale contre l'équipe de la Principauté, Youcef Atal s'est blessé lors de la séance d'entraînement de dimanche. « Il a ressenti une gêne sur un faux mouvement. Il ne s'agit pas d'une rechute de sa lésion aux ischio. Les examens médicaux réalisés ont décelé une lésion de grade 2 aux adducteurs », a détaillé le technicien. Atal va également rater le prochain stage de la sélection algérienne.

NAPLES

## Un nouveau cauchemar pour Ghoulam

C'est ce que l'on appelle être maudit. Ces dernières saisons, l'international algérien Faouzi Ghoulam a été régulièrement plombé par les blessures, notamment par la terrible rupture des ligaments croisés qui anéantit toute une saison d'un joueur de football. Revenu de ces pépins, le défenseur du Napoli pensait ces mauvais souvenirs derrière lui. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Alors qu'il retrouvait juste une place de titulaire avec Naples à la place de Mario Rui, la rencontre face à Bologne ce week-end a été synonyme de nouveau cauchemar pour Ghoulam. Ce dernier s'est de nouveau blessé au genou et le verdict ne fait pas de doute. Nouvelle rupture des ligaments croisés du genou gauche et énième opération chirurgicale pour le latéral algérien, dont la carrière est forcément remise en cause avec ces pépins à répétition...

L. B.

CAF

## Patrice Motsepe futur président

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a réduit, lundi, de cinq à deux ans la suspension prononcée par la Fifa en novembre dernier contre le Malgache Ahmad Ahmad, qui ne pourra donc pas briguer un second mandat à la tête de la CAF. Le TAS a reconnu le dirigeant malgache coupable d'une cascade de violations éthiques, dont la "distribution de cadeaux" et le "détournement de fonds", le poussant ainsi vers la sortie. Le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe va lui succéder, vendredi prochain, aux commandes de la CAF. Le propriétaire du club de Mamelodi Sundowns est seul en lice pour la présidence de l'instance suprême du football africain. Les autres candidats, le Sénégalais Augustin Senghor, l'Ivoirien Jacques Anouma et le Mauritanien Ahmed Yahya se sont retirés de la course. L'on pare d'un compris entre les quatre candidats, sous l'égide de la FIFA. Motsepe sera donc président, le Sénégalais Augustin Senghor

son 1er vice-président et le Mauritanien Ahmed Yahya le 2e vice-président, alors que l'Ivoirien Jacques Anouma sera nommé Conseiller spécial du président. Motsepe sera le premier anglophone à diriger la CAF.

### LA CAN 2021 DES U17 ANNULÉE

Sans surprise, le Comité d'urgence de la CAF a décidé, lundi soir à Rabat, d'annuler la phase finale de la CAN 2021 des U17, prévue au Maroc du 13 au 31 mars. Un soulagement, mais aussi une frustration pour toutes ces jeunes sélections qualifiées à cette compétition, dont celle de l'Algérie.

«Le Comité d'urgence de la CAF s'est réuni ce lundi 08 mars 2021 à Rabat, au Maroc pour statuer sur la tenue de la Coupe d'Afrique des Nations U17 Total 2021. Il a pris connaissance des contraintes auxquelles sont confrontées certaines des associations



membres participantes ainsi que le pays hôte. Il en ressort que la pandémie de coronavirus continue de présenter d'importants défis pour l'organisation d'événements sportifs internationaux.

En prenant en compte l'annulation par la FIFA de la Coupe de Monde moins de 17 dont la CAN U-17 n'était plus qualificative, le Comité a en outre constaté : la résurgence

de la pandémie de Covid19, l'alourdissement des restrictions sur les voyages internationaux et l'incertitude sur l'évolution de la situation. Pour toutes ces raisons, le Comité décide de l'annulation de l'édition 2021 de la Coupe d'Afrique des Nations U17 Total», a-t-on expliqué dans un communiqué publié sur le site internet de la CAF.

L. B.



PARIS SG-BARCELONE

# Le Barça pour une nouvelle remontada

**Le FC Barcelone retrouve le PSG, ce soir à Paris, pour le match retour des huitièmes de finale de la Ligue des Champions.**

L'ancien nouveau président du FC Barcelone, Joan Laporta, ne s'interdit aucun rêve. En atteste la petite phrase lancée sitôt sa victoire officialisée. «Direction Paris, pour voir si on remonte», s'est-il écrié, tout à sa joie, en référence au match retour des huitièmes de finale de la Ligue des champions face au PSG. Débuter son mandat par une nouvelle remontada face aux champions de France, trois semaines après l'humiliation vécue au Camp Nou, tient néanmoins de la mission impossible. Lors du match aller, le club de la capitale l'avait en effet emporté 4-1 et les hommes de Ronald Koeman sont donc condamnés à s'imposer 4-0 ou par trois buts d'écart en marquant au moins quatre buts. Le technicien néerlandais se montre d'ailleurs beaucoup plus prudent. Et après la victoire 4-1 des Parisiens au Camp Nou, le moins que l'on puisse dire est que les chances de qualification sont minces pour le Barça. Cependant, la donne était à peu près similaire lors de la première Remontada il y a quatre ans, au cours de laquelle le club catalan avait



remonté un 4-0 à l'aller en s'imposant 6-1 au retour. Le Barça a étiré, samedi, une série qui plaide en faveur des hommes de Koeman qui affichent désormais 10 victoires et un match nul lors de leurs 11 dernières rencontres disputées en championnat. Et si les Barcelonais, après un début de saison des plus poussifs, sont remontés à la deuxième place du classement, à deux longueurs de l'Atletico Madrid - avec certes un match en plus -, ils le doivent en grande partie à leur réussite à l'extérieur où ils affichent d'ailleurs le même total de points qu'à domicile. Le succès à Osasuna aidant, les Barcelonais en sont ainsi à huit victoires de rang à l'extérieur en Liga et ne sont plus qu'à trois unités de leur record en la matière.

Et il n'y a pas qu'en Liga que le Barça s'est montré à l'aise loin de ses bases. Il en est de même en Ligue des champions où les Catalans ont remporté leurs trois matches de poules, sans même encaisser le moindre but.

## NEYMAR, LA DOUCHE FROIDE ?

Cette solidité à l'extérieur ne sera évidemment pas de trop à l'heure d'aller défier le PSG au Parc des. Problème pour le Barça, il ne faudra pas seulement l'emporter, mais également y mettre la manière. Conséquence du 4-1 encaissé lors du match aller. Ainsi un succès par trois buts d'écart ou plus sera nécessaire, une victoire 3-0 exceptée. Les Catalans y

croient... Avant ce match retour face au Barça, plusieurs incertitudes demeurent concernant la composition du PSG. Non pas en raison de considérations tactiques mais du fait de l'état de forme de certains titulaires. C'est notamment le cas dans le couloir droit de la défense parisienne. L'habituel titulaire, Alessandro Florenzi, récemment touché aux adducteurs, s'est en effet de nouveau entraîné à part ce lundi et Thilo Kehrer, sorti à la pause face à Brest, samedi, en raison d'une pointe aux ischio-jambiers, a également été ménagé. Même incertitude, toujours côté droit, autour d'Angel Di Maria. Sur le flanc depuis près d'un mois en raison d'une blessure à la cuisse, l'Argentin a certes fait son retour, samedi, en entrant en jeu face à Brest pour la dernière demi-heure, mais le natif de Rosario pourrait être encore un peu juste pour débiter la rencontre, ce qui pourrait profiter à Pablo Sarabia. Et le doute est désormais également de mise concernant Neymar. On pensait sa présence dans le groupe assurée au vu des séances effectuées depuis le milieu de la semaine dernière, mais le Brésilien a de nouveau ressenti une gêne aux adducteurs, lundi. Si le natif de Santos effectuera un nouveau test ce mardi, à la veille de la rencontre, la tendance n'est clairement plus à l'optimisme. Le staff technique ne veut en effet prendre aucun risque et ce d'autant plus compte-tenu de l'avantage pris lors du match aller.

LIVERPOOL

## Les Reds dans un «cycle horrible»

Peter Crouch, l'ancien attaquant anglais, a tenté d'expliquer la raison pour laquelle les Reds n'arrivent plus à marquer à domicile. Crouch a déclaré que Liverpool était dans un «cycle horrible» et que le manager Jurgen Klopp avait besoin de redonner confiance à ses troupes pour que cette mauvaise spirale s'achève. La saison des Reds a atteint un point très bas ce dimanche avec une défaite 1-0 à domicile contre Fulham, et il s'agissait de leur sixième défaite de rang à Anfield. Liverpool peut désormais détourner son attention de la scène nationale, vu qu'il affrontera le RB Leipzig en Ligue des champions ce mercredi soir, mais Crouch est préoccupé car il ne voit pas comment cette formation peut rebondir sans la présence de son capitaine, Jordan Henderson. "J'ai regardé Liverpool dimanche et je ne pou-

vais pas croire que j'avais prédit en novembre que cette équipe conserverait le titre", a-t-il confié chronique du Daily Mail. "Ils avaient joué si professionnellement et avec une telle classe contre Manchester City ce jour-là, je ne pouvais pas voir comment ils allaient être arrêtés. Ce que je vois en face de moi ne ressemble plus à rien. Les équipes ont trouvé un moyen de jouer contre eux, notamment à Anfield." "La menace offensive est décliné à cause de ce qui s'est passé au milieu du terrain. Sans Jordan Henderson et Fabinho, ils ne pressent pas aussi haut, les arrières latéraux ne s'avancent pas et la défense est vulnérable. Lorsque vous avez ce mélange, cela conduit à une perte de confiance. Lorsque vous n'avez pas confiance en vous, vous ne voulez pas tirer aussi souvent et vous êtes exposés

au mauvais sort. C'est un cycle horrible et maintenant Jurgen Klopp doit absolument l'arrêter", a-t-il ajouté. Les Reds ont dominé le classement après 16 journées, mais ont totalement lâché prise en 2021. Les blessures ont joué un rôle, mais la perte du défenseur vedette Virgil van Dijk en octobre ne les a d'abord pas gênés. Leur longue série sans défaite au pays, remontant à la déroutante 7-2 par Aston Villa en octobre, a été stoppée avec un revers de 1-0 à Southampton. Depuis la défaite contre les Saints le 4 janvier, les seules victoires des Reds en championnat ont été en déplacement à Tottenham, West Ham et Sheffield United. Les défaites à domicile contre Burnley, Brighton, Manchester City, Everton, Chelsea et Fulham les ont vus tomber à la huitième place, sept points derrière Chelsea.

MANCHESTER CITY

## Agüero veut rejoindre Barcelone !

Parmi les grands noms arrivant au terme de leur contrat à l'issue de la saison, on compte bien évidemment Lionel Messi (FC Barcelone), Sergio Ramos (Real Madrid) ou encore David Alaba (Bayern Munich). Mais qu'en sera-t-il de Sergio Agüero, alors que le buteur argentin de Manchester City est lui aussi bien parti pour quitter librement son club en juin prochain ? Le PSG a été annoncé sur les rangs dans ce dossier, mais il semblerait qu'Agüero ait finalement un tout autre projet pour son avenir... En effet, selon Mundo Deportivo, Sergio Agüero souhaiterait s'engager libre au FC Barcelone l'été prochain, et son agent a d'ailleurs déjà sondé le nouveau président du club blaugrana à cet effet, Joan Laporta. Le buteur argentin aurait une préférence très nette envers le Barça, où il aurait notamment une chance de retrouver son compère de l'attaque en sélection nationale, Lionel Messi, si toutefois ce dernier se décide à prolonger avec le FC Barcelone. Affaire à suivre...

PROLONGATION DE KYLIAN MBAPPÉ

## Mauvaise nouvelle pour le PSG

Malgré l'optimisme diffusé par les dirigeants parisiens, le dossier de la prolongation de Kylian Mbappé ne semble pas près d'aboutir.

Une fois n'est pas coutume, Mbappé n'est pas pressé. Prompt à battre des records de vitesse ou de précocité sur les pelouses, le champion du monde tricolore, lié au PSG jusqu'en juin 2022 et sur les tablettes de la plupart des cadors européens, le Real Madrid en tête, entend cette fois prendre son temps concernant son avenir. C'est le message qu'il aurait fait passer à ses dirigeants après avoir reçu une nouvelle offre de prolongation. A en croire L'Equipe, le PSG souhaite-

rait voir son attaquant vedette prolonger de quatre ou cinq ans avec à la clé une substantielle revalorisation salariale, qui plus est compte-tenu du contexte économique lié à la crise. Mais l'ancien Monégasque n'aurait pas encore arrêté sa réflexion, estimant ne pas avoir de garanties suffisantes pour se projeter à long terme dans la capitale.

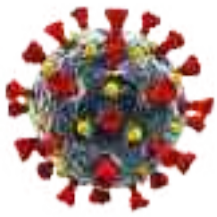
Le meilleur buteur de Ligue 1 souhaiterait ainsi avoir plus de certitudes concernant les ambitions parisiennes. Toujours selon le quotidien sportif, la tendance irait donc à un statu quo jusqu'à cet été, voire au-delà.

JUVENTUS

## Matthijs de Ligt veut rester



En 2019, Matthijs de Ligt snobait le FC Barcelone notamment en choisissant de parfaire sa formation à la Juventus, le championnat européen dont la rigueur défensive est réputée. Le jeune défenseur central néerlandais aujourd'hui âgé de 21 ans figurerait toujours dans les petits papiers du FC Barcelone à en croire diverses rumeurs étalées dans la presse. Néanmoins, sa compagne AnneKee Molenaar a clairement fait savoir qu'un départ de Turin n'était pas dans leur plan. « Nous sommes vraiment très heureux à Turin. Au début, Mino Raiola et son staff nous ont aidés pour qu'on se sente tout de suite chez nous. On aime la vie en Italie ». Et d'un point de vue sportif, De Ligt apprécie également le challenge de la Juventus qui le comble totalement à en croire ses propos à la presse anglaise. « Si vous pouvez le faire ici (ndlr exceller en défense), vous pouvez le faire partout. Je suis où je veux être et où je peux apprendre le plus possible. Il y a des gars expérimentés, Chiellini, Bonucci, Buffon et Cristiano Ronaldo. Nous avons tous des caractéristiques différentes et je n'essaie pas de les copier, mais je regarde Ronaldo et je vois ce qu'il fait, comment il reste toujours en forme. Je demande des tuyaux, des conseils. Ce que j'ai aussi appris, c'est que je dois faire des choses qui sont bonnes pour moi. A la fin, vous trouvez votre propre rythme », a confié Matthijs de Ligt à l'occasion d'un entretien accordé à The Daily Telegraph. Le FC Barcelone pourrait donc être contraint de faire une croix sur le dossier De Ligt.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 161 nouveaux cas, 132 guérisons et 4 décès en 24 heures

SUITE À UNE PROTESTATION DES CHEMINOTS

# Le transport ferroviaire perturbé

**C**ertaines lignes de chemin de fer ont connu hier des perturbations, en raison de la contestation des travailleurs de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Ces personnels ont décidé d'observer une journée de protestation, en solidarité avec leurs collègues de Annaba et Souk Ahras, ainsi que tous les travailleurs et leurs représentants « réprimés ces derniers temps par l'administration », selon un communiqué de la Fédération nationale des cheminots (FNC).

Cette section syndicale affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens justifie le recours à cette action par le fait que « durant ces mois cinq travailleurs ont été licenciés à Annaba. Une première dans les annales de la SNTF, sans oublier les multiples dépassements et les décisions unilatérales de l'administration générale, dont la suspension des prêts sociaux pour les travailleurs et les répressions exercées envers leurs représentants ».

La FNC a exprimé, en plus, sa « surprise quant au blocage dans la crise de Souk Ahras vécue par les services roulants tractionnaires et l'exploitation observée depuis 15 jours, ainsi que son mécontentement, quant au silence de l'administration et la non-application de la réglementation ». « Pis encore, la dignité des travailleurs est touchée par les menaces de la DG », ajoute-t-elle.

La Fédération poursuit dans son communiqué : « Nous ne trouvons pas une cohésion



de la part de la Direction générale ». Elle rappelle, par ailleurs, que « l'alliance sociale est nécessaire pour apaiser la crise et éviter un éventuel dérapage », précise-t-elle.

### ARRÊT DE TRAVAIL « ILLÉGAL »

La Direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires a réagi, hier, à l'arrêt de travail observé par un certain nombre de personnels roulants de l'entreprise le qualifiant d'« illégal », selon un communiqué émanant de la part de celle-ci. Cela a causé « une perturbation durant la matinée, dans la circulation des trains au niveau de certaines lignes, notamment de et vers la ban-

lieue d'Alger », est-il encore mentionné.

Concernant les travailleurs licenciés et après leur comparution devant le comité de discipline de l'unité concernée, « nous avons demandé aux services compétents de leur accorder le droit de faire appel », rappelle la Direction générale.

En réponse à cette action, la SNTF souligne que « la société connaît une situation critique et est confrontée à de grands enjeux, ce qui nécessite un travail pour y faire face en toute responsabilité. Elle « s'excuse auprès de ses clients des désagréments causés par cette situation », conclut la même source.

Lyès Ayoub

## HABITAT

### Les projets à l'arrêt seront relancés

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a ordonné, lundi à Alger, la relance de l'ensemble des projets à l'arrêt dans tout le territoire national, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ces instructions ont été données lors d'une rencontre présidée par M. Belaribi au siège du ministère avec les cadres du ministère, les responsables du Groupement d'intérêt économique des OPGI (Office de promotion et de gestion immobilières) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ainsi que des directeurs de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction et de l'OPGI de Chlef, Bouira, Tizi Ouzou et de Boumerdès, lit-on dans le communiqué publié sur la page officielle Facebook du ministère. Le ministre a enta-

mé cette rencontre en évoquant la wilaya de Chlef qui compte 300 logements publics locatifs (LPL), dont les travaux n'ont pas démarré et 620 autres de type LPL à l'arrêt au niveau des communes de Ouled Farès, Boukadir, Chettia, Ténès, Dahra, Aïn Merane, Taougrite et Beni Haoua. Concernant un autre projet de 1 370 logements de type LPL en cours de réalisation, 850 unités devront être réceptionnées durant l'année 2021, selon le directeur de l'OPGI de Chlef. A ce titre, le ministre a insisté sur le respect du délai de 3 mois et demi fixé par les Directeurs de la wilaya de Chlef pour la relance de ces projets, à l'arrêt depuis deux années et demie. La wilaya de Tizi Ouzou compte 3 846 logements dont les travaux sont suspendus, 393 unités non lancées contre 2 429 en cours de réalisation et 746 achevées mais les

travaux d'aménagement se poursuivent. Quant à la wilaya de Boumerdès, elle compte 9 324 LPL, dont 3 041 à l'arrêt,

3 791 en cours de réalisation, 1 692 finis et 300 autres non lancés. Concernant la wilaya de Bouira, la même source a fait état de 1 078 LPL à l'arrêt actuellement, alors que 2 890 unités de la même formule sont en cours de réalisation. Le ministre a estimé, dans son intervention "inconcevable que des projets de 2018 soient encore à l'arrêt", ordonnant la relance de l'ensemble des projets à travers le territoire national. "A l'exception des projets, objet de contentieux judiciaire ou ceux relatifs à l'indisponibilité d'assiettes foncières, aucun argument n'est recevable pour le non-démarrage ou la suspension des travaux tant que les enveloppes financières sont disponibles", a-t-il affirmé.

## CRUE DE L'OUED MEKNASSA À CHLEF

### Inhumation de deux victimes à Ouled Abdelkader

Les deux victimes repêchées, lundi, par les unités de la Protection civile dans la région de l'Oued Mekkassa, à l'ouest de Chlef, qui a enregistré des inondations dans la nuit de samedi suite à des pluies diluviennes, ont été inhumées, hier, dans la commune de Ouled Abdelkader, dans une atmosphère émouvante. Les funérailles des deux victimes, un enfant de 7 ans et sa sœur de 11 ans, se sont déroulées au cimetière "Ouled Yahia", de la commune de Ouled Abdelkader, en présence du wali, Lakhdar Sadas, des autorités civiles et sécuritaires, de représentants de la société civile et de nombreux citoyens de la région. Les unités de

secours et de recherches de la Protection civile ont retrouvé, lundi, aux environs de 15h30, le corps d'un enfant de 7 ans, avant de poursuivre leurs recherches, qui ont abouti, aux environs de 18h30, à la découverte du corps de sa sœur de 11 ans, portant à neuf le nombre des victimes de la crue de l'Oued Mekkassa. Les recherches se poursuivaient, hier, pour trouver la dernière disparue âgée de six ans, à travers l'intensification des opérations, auxquelles prennent part les directeurs de la Protection civile des wilayas de Relizane, Tiaret et Médéa, a-t-on appris auprès de la Direction de ce corps constitué. Dans une déclaration à l'APS,

le capitaine Yahia Messaâdia a fait part de la mise en place d'une nouvelle stratégie de recherche pour trouver la dernière disparue, par l'intensification des opérations dans la zone, où les deux dernières victimes ont été trouvées, avec le soutien d'un nombre d'associations et de citoyens, a-t-il informé. Pour rappel, de fortes précipitations ont été enregistrées, samedi soir à Chlef, provoquant la crue de l'Oued Mekkassa, qui a emporté trois véhicules et a causé la mort de neuf personnes, au moment où une 10e personne est portée disparue, selon un bilan provisoire des services de la Protection civile.

## Au fil du jour

### Mon rêve, ma lumière...

Par Rachid Ezziane

Il était une fois un enfant qui voulait être écrivain. Cet enfant aimait beaucoup les livres. Les couvertures l'attiraient comme un aimant. Il les aimait quand ils portaient de beaux titres, écrits en rouge. Il passait des heures à les contempler, ces couvertures. Et à partir du titre, qu'il déchiffrait difficilement, il imaginait l'histoire. Le nom de l'auteur, à lui seul, devenait images, paroles et aventures. Le titre, quant à lui, restait longtemps dans sa tête. Il n'arrêtait pas de le répéter durant plusieurs jours jusqu'à ce qu'il en trouvât un autre.

C'est dans un pays chaud que vivait l'enfant où il n'y avait pas de distraction. Le matin, durant les grandes vacances d'été, il partait voir quelques camarades de classe pour leur demander d'échanger avec lui des livres. L'après-midi, alors que le soleil écrasait le village de canicule, l'enfant s'allongeait par terre, ouvrait ses livres, rêvait, voyageait, faisait le tour du monde et revenait contempler les belles couvertures...

Les années passaient – l'enfant restait toujours allongé sur ses livres, aux belles couvertures. Les années passaient et l'enfant redoublait les moissons des livres aux titres écrits en rouge, en noir, des fois, en bleu ou en jaune. L'enfant grandit, apprit à lire, et n'arrêtait pas de collectionner livre sur livre. Des fois, il passait toute une journée à contempler le titre et le nom de l'auteur. Et ils passaient les noms mystérieux aux résonances lointaines. Quand ses amis lui demandaient quel métier aimerait-il faire quand il sera grand, «écrivain !», leur répondait-il. Ses amis riaient et lui disaient : «pour être écrivain, il faut savoir manier la langue et tous ses secrets comme un prestidigitateur.» Et depuis que ses amis lui

divulguèrent le secret des écrivains, l'enfant se mit à la recherche du trésor enfoui de la langue. Il fouina partout ; dans les anciens livres ; les journaux jaunis par le temps et, surtout, dans les volumineux dictionnaires. Et c'est à ces derniers – les dictionnaires – qu'il s'accrocha avec bec et ongles. Au bout de quelques années, l'enfant, qui devenait jeune homme, s'essouffla. Car plus il apprenait les mots, plus ça devenait difficile. Pour les assembler en phrases et en textes, ils lui demandaient de grands efforts. Il mettait sa main sur son cœur, et il la voulait qu'elle soit posée sur celui d'un écrivain. Il s'isolait, la nuit, et pleurait le trésor introuvable. Le rêve s'échangea en souhait, le souhait en désir, le désir en objectif, en attente... A l'homme – enfant, il ne restait que le premier rêve. Seul mon rêve peut me faire sortir d'où je suis, s'était-il dit. Et la langue, celle-là même qui enfanta son rêve, devint sa lumière... Cinquante ans après, je continue, moi l'enfant, dont il s'agit dans cette histoire, de cumuler livre sur livre, écrit sur écrit, rêve sur rêve pour avoir la reconnaissance de mes pairs écrivains. Et il n'y a pas plus tard que la nuit dernière, alors que la nuit s'étirait sans fin, j'ai repris mon bâton « littéraire » dans mon sommeil éveillé pour aller les rejoindre...